



Midi

L'investissement dans le secteur de l'automobile

Ces insuffisances qui ... freinent

Pages 6 à 9

SMIG insuffisant, hausse des prix
pauvreté et austérité

Que faire face à la détérioration du pouvoir d'achat des Algériens ?

Pages 14 à 17

Hebdomadaire N°03 - du 14 au 21 janvier 2007 - 50 DA

Entretien exclusif

Antoine Sfeir :
un observateur
affirmé



Photo : Editions Grasset

Présence armée américaine au Moyen-Orient Reconduction tacite du pacte Roosevelt-Ibn Saoud de 1945

Certification et normalisation en Algérie

Enjeux, défis et perspectives

Pages 28 à 31

Bertrand Château, éminent économiste à Midi Economie

"L'homme : premier facteur de la création de richesses"

Page 10

Digression

Par Abdelhamid Benhamla

La saga continue... l'intelligence en moins

La situation au Proche-Orient n'a jamais été aussi dramatique pour les Arabes et les musulmans.

L'exécution de Saddam Hussein a fait boire le calice jusqu'à la lie aux dirigeants arabes ; en tout cas, à ceux, parmi eux, qui ont tâté cru que l'attaque sioniste contre le Liban est une réponse «aux menaces du Hezbollah». Il serait peut-être utile de demander au Roi Abdallah, au Rais égyptien et au Roi saoudien s'ils ne regrettent pas le fait d'avoir été en net déphasage avec la stratégie américaine. Et, c'est parce que cette stratégie vise une nouvelle configuration générale de la région que ces dirigeants sont en décalage avec la réalité que l'intelligentsia arabe suspectait et appréhendait. En décodé, à qui le tour maintenant ? L'analyse, pertinente à plus d'un titre, d'Antoine Sfeir, est venue mettre à nu tous les semblants d'hypothèses qui faisaient croire que les Américains n'iraient pas jusqu'au bout. La guerre civile en Irak ne sera pas seulement irakienne tant les ramifications communautaires sont profondément ancrées dans les pays de la région. Et, cerise sur le gâteau, excepté la toute relative stabilité du Maghreb, les autres pays n'ont pas encore fait leur expérience dans l'ouverture démocratique, quelles qu'en soient, du reste, la nature et la forme. Même si les Américains font la guerre avec de l'argent arabe et musulman contre d'autres Arabes et musulmans, cette fois, la facture en pertes humaines et en déficit politique s'avère, pour eux, trop lourde. Plus de trois mille morts plus tard et les deux Chambres parlementaires perdues, l'administration Bush s'entête, parce que finissante, mais elle demeure le danger patent qui menace le monde.

Ce que les conservateurs américains ignorent, c'est que leur suprématie militaire ne peut leur épargner une raclée plus sévère que celle qui leur a été administrée à Cuba, au Vietnam et ... en Irak, toutes tendances confondues, qui ne finit pas de marquer des points très forts. Ce que les conservateurs américains ne mesurent pas, c'est qu'ils n'ont pas d'amis dans ce pays, sauf les transfuges importés en Irak ou exportés des Etats-Unis, les honorables correspondants, hissés au rang de personnels politiques dirigeants. Ce sont les mêmes faces d'une même médaille. Les seules «réussites» de Bush, il faut le lui reconnaître, consistent en ce qu'il a engraisé les sociétés qui l'avaient soutenu avec le sang mêlé de jeunes Américains et de tous les musulmans du Proche-Orient et d'ailleurs, mais aussi, d'avoir laissé, au moins, un des Etats-Unis, la Nouvelle Orléans, se débattre dans la pauvreté «africaine» absolue, au nom de la «liberté» des autres. Katrina, c'est peut-être un signe divin. La saga continue... l'intelligence en moins.

A.H.B.

ENJEUX

Géopolitique
Pour qui sonne le glas ? P. 3

GEOSTRATEGIE



Entretien exclusif avec Antoine Sfeir
Présence armée des Etats-Unis au Moyen-Orient
Reconduction tacite du
pacte Roosevelt-Ibn Saoud
de 1945 P. 4 - 5

ARGUS

Parc automobile et industrie
Marché de l'automobile en Algérie P. 6

Hyundai confirme sa suprématie P. 7



Rebrab Omar, PDG de Hyundai
au Midi Economie
«Les insuffisances en
matière de communication
et de gestion du foncier
freinent les investissements» P. 8 - 9

TENDANCE

Entretien exclusif avec Bertrand Château, éminent
économiste
«L'homme est le premier facteur
de la production et de la création
de richesses» P. 10

ECOSYSTEME

Energies renouvelables
L'eldorado algérien ou l'ultime recours P. 11, 12 et 13

NIVEAU DE VIE

SMIG insuffisant, hausse des prix,
pauvreté et austérité
Que faire face à la détérioration du
pouvoir d'achat des Algériens ? P. 14 - 15

Pauvreté et inégalités sociales en Algérie
Où va l'argent du pétrole et du gaz ? P. 16 - 17

VIE ACTIVE

Milieu professionnel
Retardataires... comment remettre
les pendules à l'heure ?
Etes-vous prêt à quitter votre travail ?

Psychologie
Lorsque l'excellence devient
pathologique P. 20 - 21

MALADIES PROFESSIONNELLES

Les affections respiratoires
Les pneumoconioses

Pollution
Qu'en est-il des poumons face
à d'intenses fumées ? P. 22

OLEAGINEUX

Industrie
Fabrication de l'huile d'olive P. 23

EDUCATION

Apprentissage
Activités extrascolaires P. 24

TRAVAIL AU FEMININ



Selon une enquête menée
par le CRASC sur la situation
de la femme dans le marché
de l'emploi en Algérie
La majorité des femmes
travaille au noir dans le
secteur privé P. 26 - 27

MISE A NIVEAU

Certification et normalisation en Algérie
Enjeux, défis et perspectives P. 28, 29, 30 et 31

ECONOMIE PARALLELE

Commerce illicite



Anarchie quand tu nous tiens ! P. 32

CONTREFAÇON

L'Algérie y perd 500 millions de dinars
annuellement
Le piratage du livre, un mal
nécessaire? P. 33

RELIEF (S)

Marketing
Les dessous des produits
et saveurs de l'année P. 34

JEUX

P. 35



Hebdomadaire édité
par l'EURL Midi libre au capital
social de 12.000.000 D.A.

Directeur de la Publication :

Abdelhamid Benhamla

Directeur de la Rédaction :

Mohamed Ghobrini

Rédacteur en chef :

Zentar Amar

Coordinateur de la Rédaction :

Mohamed Tahar

Directeur Technique :

Salah Heddar

PAO : Midi Libre

Impression : Soyane

Flashage : Procomédia

Comité de rédaction :

Djamel Mentouri

Kamal Zemouri

Amar Aouimer

Mounir Cheriffa

Mourad A't Meziane

Meriem Nouar

Dalila Soltani

Madame Dina

Ourida Ait Ali

Bureau de Paris :

Fawzi Sadallah

Samir Mehalla

Bureau de Bruxelles :

Dr Farida Saïdi

Adresse :

05 Rue Katala, Rostomia, Alger

Tél./Fax : 021.93.69.22

Tél. : 021.93.68.61

Site web : www.lemidi-dz.com

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Géopolitique

Pour qui sonne le glas ?

C'est à croire que l'histoire est un éternel recommencement et que "l'impérialisme", comme le disait fort bien le général Giap, "restera toujours un mauvais élève..."

Par A. Zentar

Antoine Sfeir n'est pas n'importe qui. Homme d'une immense culture, spécialiste du Moyen-Orient dont il n'oublie jamais qu'il en est originaire, pour le repère, il n'a eu de cesse, notamment dans la revue «*Les cahiers de l'Orient*», de fustiger et dénoncer le désordre établi dans cette sphère d'influence qui aiguise tant de convoitises pour cause d'intérêts dont le pétrole est au centre de tous les enjeux.

On n'en voudra pour preuve probante que cet acharnement de l'Oncle Sam et ses protégés à semer la zizanie, en encourageant, à dessein, l'éclatement des différentes communautés, et en cultivant la manipulation et autres «ingrédients» dont il serait peu de dire qu'ils ont toujours fait partie de l'attirail des tenants de l'hégémonisme.

Car depuis la fameuse déclaration Balfour qui a, en fait, dépecé la région et ouvert la voie à tous les abus, un seul mot d'ordre a guidé alors les farouches adeptes de la déstabilisation : ouvrir le maximum de brèches dans cette région stratégique, s'y engouffrer et s'y maintenir enfin, sous le prétexte fallacieux de contribuer à calmer le jeu.

Ce qui n'a pas échappé à la sagacité de Antoine Sfeir qui a d'ailleurs consacré de nombreux ouvrages, études et analyses, et qui a marqué sa présence répétée et fort instructive sur les différents plateaux de la télévision française, dès qu'il s'agit de parler géopolitique, d'une manière générale, et de la cruciale problématique du Moyen-Orient, en particulier. Et qui n'en finit pas de faire couler beaucoup d'encre et de salive au regard de tous les enjeux

qu'elle suppose et induit.

C'est à croire que l'histoire est un éternel recommencement et que "l'impérialisme", comme le disait fort bien le général Giap, "restera toujours un mauvais élève..." Car, tant qu'il n'aura—l'impérialisme s'entend—pas compris que la souveraineté des peuples ne se marchande pas, d'autres déboires et revers cuisants l'attendent aussi bien en Palestine, en Irak qu'en Iran.

Ceci est si vrai que la dernière intervention US en Irak sous couvert d'un grossier mensonge et d'un scénario pour le moins machiavélique, tandis que Saddam pendu est désormais devenu un véritable martyr, ne fera qu'exacerber les passions et la haine, surtout contre l'indu occupant. Pour qui sonne le glas ? **A. Z.**

Antoine Sfeir

Les trains qui arrivent à l'heure

Par Kamal Zémouri

Qui en Algérie ne connaît pas Antoine Sfeir, ce chrétien maronite libanais, ayant opté pour la nationalité française, toujours présent sur le plateau d'Yves Calvi sur la 5 pour sa remarquable émission «C dans l'air», dès l'instant où le thème du débat concerne les affaires du Moyen-Orient ? Directeur de la revue «*Les Cahiers de l'Orient*», Antoine Sfeir a une connaissance encyclopédique du Monde arabe, et c'est avec une curiosité toute légitime, à laquelle se mêle cette délectation de savoir enfin ce qui se cache derrière telle ou telle affaire, que l'on reste suspendu aux lèvres de cet



Qui en Algérie ne connaît pas Antoine Sfeir, ce chrétien maronite libanais, ayant opté pour la nationalité française, toujours présent sur le plateau d'Yves Calvi sur la 5 pour sa remarquable émission «C dans l'air», dès l'instant où le thème du débat concerne les affaires du Moyen-Orient ?

homme, voltairien iconoclaste à sa manière, qui n'hésite pas à piquer de petites colères quand la moutarde lui monte au nez. Et, dans un débat sur les conflits de cette région du monde, les raisons de péter un câble ne manquent pas !

Ce qui séduit chez Sfeir c'est cette capacité à briser les tabous et ne pas s'enfermer, là où certains aimeraient le voir enfermer, dans un communautarisme arabo-chrétien.

A maintes reprises nous avons cherché à déceler, chez ce politologue averti, la faille où pourraient s'engouffrer nos soupçons, tant chats échaudés craignant l'eau froide.

Sfeir est un débatteur hors pair qui rassure et aime, et comme il le dit souvent, parler des trains qui arrivent

à l'heure, aussi quand on évoque le terrible dossier irakien, son souci premier est de faire remarquer à son auditoire que l'Irak ce n'est pas seulement Baghdad et son déluge de feu.

Antoine Sfeir est aussi un auteur prolifique. Entre autres ouvrages, nous en citerons quelques uns ayant contribué à éviter, en partie, l'amalgame scandaleux fait entre Islam et terrorisme : *Les islamistes aujourd'hui, l'Islam en 50 clés, Liberté Egalité, Islam, les réseaux d'Allah*, et son dictionnaire mondial de l'islamisme.

Reconnaissons à Antoine Sfeir qu'il est homme de convictions et d'une sincérité à toutes épreuves.

K. Z.

Entretien exclusif avec Antoine Sfeir

Présence armée américaine au Moyen-Orient



Reconduction tacite du pacte Roosevelt-Ibn Saoud de 1945

Depuis le 11 septembre, le projet du «Grand Moyen-Orient» montre combien cette région intéresse Washington. Historiquement, la présence des Etats-Unis dans la région remonte au début du siècle dernier, époque de l'émergence de la puissance américaine dont les besoins en pétrole commencent déjà à se faire sentir très lourdement. La guerre froide et notamment la crise du Canal de Suez, en 1956, marquèrent un tournant décisif. Washington, gendarme du monde, se sentit responsable des équilibres mondiaux face à l'Union soviétique. Les deux superpuissances avaient constaté l'importance des ressources énergétiques pour gagner une guerre, mais aussi pour la stabilité de l'économie. Spécialiste du Moyen-Orient et auteur du livre «Vers l'Orient compliqué», édité chez Grasset en septembre 2006, Antoine Sfeir répond aux questions de *Midi Eco*

De notre bureau de Paris
Samir MEHALLA

Midi Eco : A quelle date remonte le premier pacte pétrolier dans la région ?

Antoine Sfeir : Le 14 février 1945, Roosevelt rencontre le roi d'Arabie saoudite à bord du croiseur américain, *Quincy*, afin de mettre définitivement un terme à la domination européenne sur place. Inflexible sur certains points, tels que le sort des juifs de Palestine, qui, à ses yeux, doivent rentrer dans leurs pays d'origine, Ibn-Saoud trouve de nombreux terrains d'entente avec le Président Roosevelt. Un pacte qui comportait plusieurs aspects décisifs dans la région était né. Les USA garantissaient la protection du régime saoudien à la fois contre l'Egypte, le vieil ennemi jordanien, le Shah et l'Iran... en somme contre tout danger provenant du Monde arabe, moyennant un approvisionnement en pétrole à prix modérés.

Quelle a été la durée de ce pacte ?

Les compagnies américaines pouvaient s'installer en louant les terrains contre le versement d'une prime reversée au roi Ibn Saoud, et ce, pour une durée de 60 ans. Ce pacte a été renouvelé récemment, lors de la visite du roi Abdallah d'Arabie aux Etats-Unis en avril 2005.

Quels sont les aspects décisifs de ce pacte dont vous parliez à l'instant ?

Le Pacte de *Quincy* avait prévu un partenariat économique commercial et financier. Il amena l'Arabie saoudite à acheter de grandes quantités d'armes aux Américains (35 milliards de dollars de contrat à l'issue de la guerre du Golfe, puis une livraison d'une valeur de plus de 28 milliards de dollars en 1993-2000 selon le rapport annuel sur les transferts d'armes du Congressional Research Service). Un autre exemple : en 1994, la monarchie saoudienne confia aux Etats-Unis le contrat de modernisation du réseau téléphonique sans même considérer aucune autre proposition. L'ensemble des fonds saoudiens, publics comme privés, investis aux USA, notamment en bons de Trésor, est estimé à 350 milliards de dollars. Aujourd'hui, tous les établissements bancaires ont créé

des filiales pour «traiter» la finance islamique. Les Américains ont été sans aucun doute les premiers dans la course. Les liens entre la famille Bush et celle de Ben Laden consolident l'alliance...

Un pacte de coopération politico-économique essentiellement ?

Les Etats-Unis et l'Arabie saoudite ont toujours fait évoluer des liens étroits de coopération, économique ou politique. Parmi les circonstances favorables se trouve la Révolution iranienne de 1979. En cette année, la Mosquée de La Mecque a été attaquée et révéla une Arabie saoudite incapable de garantir la sécurité des Lieux Saints. En décembre, de la même année, l'URSS envahit l'Afghanistan. C'est dès lors que Washington devint un acteur clé dans la région. Nassif Hitti, ambassadeur de la Ligue arabe à Paris, ironise aujourd'hui encore sur cette situation qui perdure, qualifiant les Etats-Unis de «vingt-deuxième membre de la Ligue».

Mais c'est surtout dans la relation avec Israël que le poids des Etats-Unis est perceptible.

Certains dirigeants, à l'image de Théodore Roosevelt, avaient promis de ne pas soutenir le projet du sionisme naissant, à l'époque.

Il y a entre autres l'histoire de la Shoah qui a renversé la donne. L'Occident s'est senti coupable. Cette reconnaissance, même tardive des Etats-Unis de l'Etat hébreu, a fait que le soutien des Etats-Unis est comme une obsession, surtout dans l'esprit des populations arabes. Mais l'histoire est beaucoup plus complexe. Au sein

de la Maison Blanche, les réticences étaient présentes en 1947 et le Président Truman n'apporta son appui à l'Etat hébreu qu'au dernier moment. Ses conseillers, parmi lesquels le secrétaire d'Etat à la Défense George C. Marshall, s'opposèrent fermement à toute reconnaissance. Truman avait des préoccupations de politique interne plus que des considérations géostratégiques. C'était le poids du lobby juif, actif déjà sous Truman. Il justifiait ses positions pro-israéliennes en disant à ses ambassadeurs en poste dans les pays arabes : «*Je suis désolé, messieurs, mais j'ai à répondre à des centaines de milliers d'Américains qui se soucient de la sionisme, je n'ai pas des centaines de milliers d'arabes parmi mes électeurs.*»

Revenons à l'histoire de l'invasion américaine de Irak, quelle en est votre analyse ?

A tous points de vue, les Irakiens sont écartés du grand projet de la reconstruction et la libération est aujourd'hui synonyme de paupérisation et de frustration.

Les bruits de bottes américains, envahissant l'Irak, se faisaient sentir dès la guerre d'Afghanistan. Il ne faut pas se leurrer sur cette guerre et on peut en discuter. Si elle s'est révélée désastreuse, à bien des égards, certaines entreprises privées américaines ont su tirer leur épingle du jeu. Pour s'en rendre compte, il faut s'attarder sur les plans politique et économique. C'est au cœur des populations elles-mêmes, et sur les sociétés arabes en général, que les effets de cette guerre se font le plus ressentir. La paix dans



«Le 14 février 1945, le Président Roosevelt et le roi Ibn Séoud signent le pacte Quincy»





Photo : Editions Grasset

l'avenir aura bien du mal à s'installer dans la région. Revenons au discours du président américain du 29 janvier 2002 où il plaçait l'Irak dans l'«axe du mal», aux côtés de l'Iran et la Corée du Nord. A aucun moment il ne fut question de l'Arabie saoudite, pourtant mère patrie des 15 sur les 19 terroristes du 11 septembre et financièrement bien connue des mouvements islamistes les plus radicaux dans le monde. Ainsi, alors que la Corée du Nord jouait la provocation, en se moquant des menaces américaines, et que l'Iran faisait savoir que son programme nucléaire avançait, c'est l'Irak qui a porté la casquette de la guerre "préventive".

Certains, y compris en Europe, continuent de qualifier cette invasion comme une action libératrice et/ou d'opération de démocratisation, qu'en pensez-vous ?

C'est une occupation. A ce jour, pour mesurer le degré de la résistance irakienne, plus de 100.000 Irakiens sont morts, en plus d'une situation, sociale et économique catastrophique. Les deux administrateurs, Jay Garner et Bremer, se sont vite empressés de

quitter l'Irak. Ceci dit, il est clair que le coût de cette guerre d'occupation est faramineux, mais toujours est-il que ce sont les entreprises privées américaines qui en tirent le plus grand profit : l'exclusivité de la reconstruction de l'Irak.

Rien pour les Irakiens et à titre d'exemple, à ce jour, l'Etat américain n'a attribué qu'un seul milliard (de don) sur les sept promis à l'Irak pour 2004. Certains ministres se sont plaints de cette situation et des contrats faramineux attribués aux entreprises américaines. De nombreux cas avérés de corruption dans les cota-

tions de projets attribués par les Américains ont également été dénoncés. Rappelons que c'est à Halliburton, premier équipementier mondial d'installations pétrolières (et dont Dick Cheney fut le président), que les contrats pétroliers ont vite été attribués. A tous points de vue, les Irakiens sont écartés du grand projet de reconstruction et la libération est aujourd'hui synonyme de paupérisation et de frustration.

Face à cette situation, il y a la «rue arabe» qui se réveille de jour en jour. Pourra-t-elle inspirer un vrai mouvement libérateur ?

Parlons premièrement des dirigeants arabes. La rue les accuse de ne pas avoir fait honneur à l'héritage. Ils se sont contentés de discours, parfois même contraires à leurs actes. La rue a manifesté son désaccord et sa colère. Les sociétés arabes, après toutes ces humiliations, semblent ne faire qu'une.

Mais, finalement, l'invasion de l'Irak est-elle une guerre pour le pétrole ?

«Les Etats-Unis planifient une nouvelle redistribution des cartes dans la région, afin d'être moins dépendants de l'Arabie saoudite, d'établir une nouvelle zone d'influence américaine et de réduire l'influence de l'OPEP»

L'attaque israélienne du 12 juillet 2006 a fait tomber les masques... On parle de l'éclatement communautaire de l'Irak en créant plusieurs Etats «croupions» fondés sur des appartenances ethniques.

En 2001, le Proche-Orient produit 30,6% de la production mondiale et détient 65,54% des réserves connues. L'OPEP souffre d'un manque de cohésion et de lignes directrices. En 2000, l'Asie (hors-Japon) est devenue le premier client du Moyen-Orient avec 117 milliards de dollars. De nouveaux clients apparaissent et la demande en hydrocarbures se renforce.

Dans ce cadre, loin des intentions démocratiques, les Etats-Unis planifient une nouvelle redistribution des cartes dans la région, afin notamment d'être moins dépendants de l'Arabie saoudite, d'établir une nouvelle zone d'influence américaine et de réduire l'influence de l'OPEP. Il s'agit d'accéder à de nouvelles réserves à moindre coût de production, de maîtriser les prix et de sécuriser certaines voies

d'acheminement de gaz et de pétrole. L'Irak, deuxième réserve mondiale en hydrocarbures, leur permettait leurs plans. Deux mois après le renversement de Saddam, les objectifs affichés étaient d'amener la production à 3 millions de barils/jour avant la fin 2004, puis de 3 à 6 Mb/j dans les cinq ans. Ils n'ont toujours pas réussi à atteindre leur objectif. Je pense que le peuple irakien ne le permettra pas.



«Guerre froide, intérêts pétroliers, alliances stratégiques... tout ceci explique l'histoire de la présence américaine au Moyen-Orient».

La problématique de l'Etat hébreu y est-elle pour quelque chose ?

C'est une hypothèse qui ne manque pas de pertinence. Depuis la première guerre du Golfe, les Etats-Unis ont obtenu les accords d'Oslo et surtout l'accord militaire-économique de 1996 entre Israël et la Turquie. Après la neutralisation de la région, l'affaiblissement de la Syrie, seul l'Irak demeurerait dangereux pour Israël.

L'attaque israélienne du 12 juillet 2006 a fait tomber les masques de la combine qui se mijote dans la région. On parle ouvertement de l'éclatement communautaire de l'Irak en créant plusieurs Etats «croupions» fondés sur des appartenances ethniques :

- un Etat kurde au nord de l'Irak ;
 - un Etat arabo-sunnite dans le «triangle sunnite» irakien ;
 - un Etat Chiïte au centre et au centre-sud
 - un Etat chrétien fondé sur les bases de l'ancienne wilaya d'Alep, à Moussoul
 - un Etat druze dans le djebel, le Golan et la Bekaa-ouest
 - un Etat pour les alaouites syriens
 - une enclave arabo-sunnite autour de Damas
 - un Etat chrétien dans les montagnes libanaises
 - un Etat chiïte au Sud-Liban
- Le comble est que ces populations accepteraient cette division, sauf peut-être les alaouites sunnites. Les Etats «croupions» auront pour gardarme Israël et les forces américaines placées en Irak.

S. M.

Les Etats «croupions» projetés par les américains au Moyen-Orient

- un Etat kurde au nord de l'Irak
- un Etat arabo-sunnite dans le «triangle sunnite» irakien
- un Etat Chiïte au centre et au centre-sud
- un Etat chrétien fondé sur les bases de l'ancienne wilaya d'Alep, à Moussoul
- un Etat druze dans le djebel, le Golan et la Bekaa-ouest
- un Etat pour les alaouites syriens
- une enclave arabo-sunnite autour de Damas
- un Etat chrétien dans les montagnes libanaises
- un Etat chiïte au Sud-Liban

Parc automobile et industrie

Marché de l'automobile en Algérie

Il est des secteurs névralgiques qui, au moyen des investissements colossaux, contribuent notablement et partiellement à l'essor de notre économie et particulièrement à celui du secteur industriel. Le marché de l'automobile, qui connaît une très grande compétitivité agressive, entre les multiples opérateurs et représentants officiels (concessionnaires) de tous types de véhicules de marques étrangères (une quarantaine) en est un exemple édifiant. Il faut savoir que depuis le début des années 2000, date de l'ouverture du marché et les différentes réformes entreprises mises en place, les concessionnaires se sont multipliés à une vitesse grand V.

Par Djamel Mentouri

L' émergence de ces nouveaux opérateurs est à l'origine de l'ampleur, sans cesse grandissante, du parc automobile algérien. Selon une estimation établie par le ministère de l'industrie, à la fin de l'année 2005, il y aurait quelque 3,2 millions de véhicules dont près de deux millions de véhicules particuliers. Des chiffres qui révèlent le dynamisme du marché algérien, notamment dans le contexte des ventes de véhicules neufs, accentuées par les diverses formules de crédits autos. Bien que les statistiques, inhérentes au nombre de véhicules existants en Algérie en 2006, soient inaccessibles, il demeure que tous ces facteurs conjugués offrent une opportunité aux investisseurs en dépit des carences en matière foncière. Il sied de souligner que cet aspect, dénoncé par les investisseurs nationaux, semble faire barrage à l'enclavage de l'industrie automobile en Algérie et, par la même, à la traduction de la tendance mondiale qui guide l'implantation d'usines, à travers les zones de marché à l'image de l'Algérie. Ce qui revient à dire que tous les investissements, tendant à réaliser des infra-



Photo : Bilal B.

structures de fabrication de véhicules sont voués à l'échec tant ils sont tributaires de la problématique du foncier. Si des pays comme le Maroc ou la Turquie, ont pu lancer des opérations d'assemblage ou de montage de véhicules légers avec respectivement 200 000 et 1 millions d'unités par an, l'Algérie qui pourtant disposait, durant les années 1970, de solides assises dans le domaine de la fabrication et du montage de véhicules industriels et autres engins, à l'exemple des complexes des tracteurs de Constantine, de celui du machinisme agricole de Sidi-Bel-abbès ou de la SNVI de Rouiba, ont perduré dans la traîne. Pourtant et durant les années 80, les pouvoirs publics ont exprimé une réelle volonté de relancer l'industrie automobile en Algérie. C'est

En attendant la mise en place d'une véritable industrie automobile, le gouvernement, avec le concours des institutions bancaires nationales ou internationales, a pris des mesures pour encourager et mettre de l'ordre dans ce secteur.

dans cet ordre d'idées qu'est née l'usine de montage de « Fatia », un véhicule devant être réalisé en partenariat avec la Firme italienne Fiat et qui ne verra jamais le jour. Par ailleurs, le ministre des Participations et de la promotion des investissements, M. Abdelhamid Temmar, évoquant le volet de l'investissement en Algérie, qui se traduit par la possibilité de montage de véhicules, a clairement expliqué qu'il trouvait inadmissible que de grandes marques françaises, à l'instar de Renault ou de Peugeot, se contentent de vendre des véhicules, sans jamais envisager de s'implanter en Algérie. « *Nous ne pouvons accepter que ces constructeurs possèdent des usines de montage chez nos voisins, sans penser à faire la même chose en Algérie. C'est très regrettable* », a-t-il dit lors d'un séminaire économique franco-algérien organisé à Paris. Une réalité qui conduisit la plupart des opérateurs à opter pour la sous-traitance, s'appuyant sur les possibilités offertes quant à la création de postes d'emploi et le bénéfice de la plus-value (maîtrise de techniques, formations, assistance et autres dividendes découlant de ce secteur d'activités partenariales). En attendant la mise en place d'une véritable industrie automobile, le gouvernement, avec le concours des institutions bancaires nationales ou internationales, a pris des mesures pour encourager et mettre de l'ordre dans ce secteur. Maintenant, la balle est dans le camp des opérateurs et des industriels nationaux qui pourraient être éventuellement intéressés par des actions de partenariat. Sur ce point, les concessionnaires, constitués en association nationale, redoublent d'effort pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de « *réguler le marché du foncier et prendre des mesures pour juguler les importations, de diverses natures, dont les produits ne répondent à aucune norme internationale* ».

D. M.

HYUNDAI confirme sa suprématie

Selon un classement des ventes sur le marché de l'automobile en Algérie élaboré durant le dernier semestre 2006, Hyundai confirme sa suprématie. Par ordre de classement de mérite, Hyundai occupe la première place au niveau des ventes avec 21.703 unités, tous segments confondus. La marque coréenne est suivie par d'autres firmes, notamment françaises. Tous les concessionnaires ont introduit, durant les dix premiers mois de l'année en cours, 130.000 véhicules pour une valeur globale estimée à 93 milliards de dinars, soit environ 1 milliard d'euros.

Par D. Mentouri

Le parc automobile algérien, estimé à 3,5 millions de véhicules, dont 2 millions de véhicules de tourisme, est en plein essor et connaît une rude concurrence entre les différents concessionnaires convoitant des parts du marché. Dans ce sens, des fabricants et investisseurs étrangers, coréens notamment, envisagent de multiplier les investissements en Algérie pour la réalisation de bon nombre d'infrastructures destinées à la maintenance, la formation et, probablement le montage d'engins. Par ailleurs, le marché de la pièce détachée importée, (maillon considérable dans la chaîne industrielle), représente pas moins de 200 millions d'euros. Dans le classement des ventes de véhicules, Hyundai ravit la première place avec 21.703 unités écoulées dont le segment Accent, très prisé, qui a atteint la barre des 11.490 unités vendues devant l'Atos avec 7.000 unités vendues. L'Accent GLS, 4 portes Hyundai a été écoulé à hauteur de 9.564 unités tandis que 2.271 ventes de véhicules utilitaires ont été également cédés par le concessionnaire Hyundai qui, en décembre de l'année en cours a été classé en deuxième position dans le classement des importations avec 20.000 véhicules derrière Renault en tête du classement avec 21.000 véhicules introduits durant cette année. Cela dit, le mois de novembre a été favorable à Hyundai qui a, durant ce seul mois, réussi à vendre 2.005 véhicules grâce à sa stratégie relative au rapport qualité-prix. Il est à préciser que durant les dix premiers mois de l'année, les concessionnaires ont importé pas moins de 130.000 véhicules pour une valeur globale estimée à 93 milliards de dinars soit environ 1 milliard d'euros. Sur ce chapitre, les six concessionnaires les plus en vue, à savoir Hyundai, Renault, Toyota, Diamal, Peugeot et Elsecom ont importé 100.000 unités. Renault, classé en pole position a introduit un contingent de 21.000 véhicules pour une valeur de 15 milliards de dinars, suivi par Hyundai avec 20.000 unités pour une valeur de 12 milliards de dinars algériens. Dans l'ordre de classement des importa-

tions, Toyota est en troisième position avec 18.854 unités importées pour 16 milliards de dinars. A la quatrième, cinquième et sixième places se situent respectivement Diamal (Chevrolet) avec 14.200 unités pour un coût de 8 milliards de dinars, Peugeot avec 13.200 unités pour une valeur de 10 milliards de dinars et Elsecom avec 11.900 véhicules pour une valeur de 6 milliards de dinars. Sovac, représentant officiel de Volkswagen et Audi, (5.529 importations) Kia (5.529 importations), Nissan (4.000 importations), la Sarl Ival (4.000 unités), Ultipa (4.000 unités) et Citroën (2.106 véhicules) ont pour leur part réalisé ces importations dont le coût global est de l'ordre de 20,6 milliards de dinars. Cependant, suite aux différentes déclarations émises çà et là par certains dirigeants de grosses firmes de fabrication de véhicules, de renommée mondiale, certains pensent à investir d'avantage dans le marché de l'automobile algérien.

D. M.

Le mois de novembre a été favorable à Hyundai qui a, durant ce seul mois, réussi à vendre 2.005 véhicules grâce à sa stratégie relative au rapport qualité-prix. Il est à préciser que durant les dix premiers mois de l'année, les concessionnaires ont importé pas moins de 130.000 véhicules pour une valeur globale estimée à 93 milliards de dinars, soit environ 1 milliard d'euros. Sur ce chapitre, les six concessionnaires les plus en vue, à savoir Hyundai, Renault, Toyota, Diamal, Peugeot et Elsecom ont importé 100.000 unités.



Rebrab Omar, PDG de Hyundai au Midi Economie

«Les insuffisances en matière de communication et de gestion du foncier freinent les investissements»

Usant de franc-parler, le patron de Hyundai Motors Algérie (HMA) révèle, au cours de cet entretien accordé à notre magazine, quelques raisons de la réussite de son entreprise, mais n'a pas manqué de mettre l'accent sur les contraintes de diverses natures, auxquelles lui et les concessionnaires font face. Sur ce chapitre, Omar Rebrab, par le biais de l'Association des ce, nous fait part de l'intention de ces derniers d'adresser des correspondances aux autorités afin qu'elles prennent des mesures drastiques allant dans le sens d'un contrôle exhaustif des importations. Pour le patron de HMA et à propos des investissements, «les pouvoirs publics doivent se pencher sur la problématique du foncier qui, selon lui, freine considérablement les investisseurs nationaux et étrangers».



Photo : D. Mentouri

Entretien réalisé
par Djamel Mentouri

Midi Economie : Au dernier classement des ventes, établies en novembre dernier, vous occupez la tête du peloton faisant de vous le leadership sur le marché de l'automobile; quel est le secret de votre réussite ?

Omar Rebrab : C'est surtout notre investissement mais aussi la qualité de la prestation offerte par les éléments composant nos différents services, en l'occurrence le service après-vente. Il faut que je vous dise aussi que nous sommes là pour répondre aux doléances et réclamations de notre clientèle. Cela dit, toutes ces remarques nous aident à améliorer nos prestations et nos produits et ce, aux fins de fidéliser celle-ci. Je ne vous cacherai pas mon mécontentement vis-à-vis de la pièce de rechange et c'est pour cela que, pour l'année 2007, moi et mon équipe, nous comptons investir d'avantage, surtout en matière de service après-vente par le biais de notre réseau réparti sur le

territoire national. Je pense que c'est là le secret de notre réussite.

Quel est le montant de votre investissement et quelles sont les perspectives projetées pour l'année 2007 ?

Je me permets de ne point répondre à la question relative au montant de nos investissements, mais néanmoins je peux vous dire que pour 2007 nous envisageons de construire un nouveau show-room de 2000 m² au sol, ainsi qu'un hangar de 17.000 m² pour la pièce de rechange ainsi que l'extension de notre parc de stationnement de véhicules à hauteur de 70.000 m². Par ailleurs, nous avons acquis un terrain de 3.700 m² à Oran qui va accueillir un nouveau show-room

Quelle est la contribution de vos partenaires coréens en matière d'investissements ?

Nos partenaires de Hyundai n'ont jamais investi un seul centime en Algérie et les investissements entre-

pris en Algérie proviennent de nos fonds propres. Cependant, les Coréens nous apportent une assistance technique et au niveau de la formation et du conseil en matière d'information.

Selon certaines informations, recueillies çà et là, on croit savoir que le marché de la pièce détachée est estimé à environ 200 millions d'euros et, dans ce cadre, quelle est la part qui revient à Hyundai ?

Elle est insignifiante pour Hyundai et pour tous les autres concessionnaires et ceci pour plusieurs raisons. Sur ce volet, il est nécessaire pour les autorités de mettre en place des dispositifs de contrôle de la pièce de rechange importée car, aujourd'hui, n'importe qui peut se prétendre importateur de pièces avec l'assurance de ne pas être soumis à des contrôles d'authenticité, voire des vérifications de la qualité des pièces qui, souvent, ont des origines douteuses. Il est d'ailleurs inconcevable de constater que des revendeurs proposent aux clients, au su et au vu de tout le monde, des pièces «taiwan» pour un prix et des pièces d'origine à un autre prix. Autant vous dire que le client est souvent pris au dépourvu et le plus clairvoyant opte, au détriment de sa bourse, pour les pièces d'origine mais quelque peu rassuré vis-à-vis de sa sécurité et de longévité de la pièce. Ceci étant, la pièce de rechange non authentifiée représente un danger permanent pour les usagers de la route et, par ricochet, pour le bon fonctionnement du véhicule. Il faut que je vous dise que les usagers ont besoin de protection contre le fléau de la contrefaçon de pièce dite taiwan. Au risque de paraître quelque peu osé, je vous dirai que nous évoluons dans une économie de bazar où les usagers et les consommateurs ne bénéficient d'aucune protection.

Vous faites partie de l'Association nationale des concessionnaires, partant, quelles sont les mesures que vous comptez entreprendre pour alerter les pouvoirs publics sur cet aspect, nuisible aussi bien pour les usagers que pour l'économie ?

Je dois vous préciser que tous les concessionnaires, qui représentent des marques internationales sont dans l'obligation de se soumettre au cahier des charges en matière de pièces de rechange et aux contrôles d'authenticité devant être effectués par les autorités ou alors produire un document certifiant les origines des pièces importées. Aujourd'hui, devant la multiplicité des importateurs, l'Etat doit prendre des mesures draconiennes. Dans un premier temps, l'Etat devrait exercer des contrôles drastiques et, dans un deuxième temps, exiger des importateurs une certification d'origine des pièces, auprès d'entreprises d'homologation situées en Europe avec lesquelles les autorités auront signé, auparavant, une convention dans ce sens. Je pense que ce n'est que de cette façon que le fléau de la contrefaçon peut être contrecarré d'une manière efficace. Concernant les mesures devant être prises par l'association, autant vous dire que cette dernière est en phase d'installation de ses bureaux, mais cela n'a pas empêché les membres de cogiter sur la stratégie à adopter, pour les années à venir. Dans ce sens,

ces mêmes membres s'attèlent à la rédaction de correspondances qui devront être adressées aux autorités compétentes.

Qu'en est-il du partenariat avec la SNVI portant sur le montage, en Algérie, de bus et de camions ?

J'attends la réponse des autorités.

Devrions-nous croire qu'il y a des blocages ?

Je ne comprends pas ce que veulent nos politiques qui, aujourd'hui, tentent de verser dans l'ouverture de l'économie et chercher de bons partenaires, avec le souci de développement et d'un autre côté, il y a comme une intention d'étouffer les tentatives de partenariat. Je pense que, s'il faut redynamiser des secteurs et créer des richesses et des emplois, on doit tout d'abord chercher de bons partenaires auxquels il ne faut pas exiger des versements faramineux. En un mot et pour répondre à votre question, le partenariat avec la SNVI est en stand-by.

Vous avez investi dans le domaine de l'électroménager et l'électronique, où en êtes-vous ?

Il y a à peine trois mois que nous avons entamé cette entreprise et je vous avoue que nous avons signé un contrat de partenariat avec la firme internationale SAMSUNG avec laquelle nous envisageons de procéder au montage en Algérie de bon nombre de produits fabriqués, également, à l'étranger. A cet effet, nous allons procéder à l'ouverture de près de 300 points de vente de produits électroniques. Pour nous, l'intégration nationale est primordiale et c'est pour cette raison que nous pensons investir beaucoup de fonds pour la concrétisation de cette option.

Pour revenir au volet de l'investissement, ne pensez-vous pas que le foncier pose problème pour la réalisation d'infrastructures et pensez-vous que cet aspect puisse influencer sur les investisseurs étrangers ?

Franchement, je pense qu'en Algérie, il y a une sérieuse carence en matière de communication et de gestion du foncier. Aujourd'hui, ces deux aspects freinent le développement du pays et suscitent la frilosité des investisseurs étrangers car, acquérir des assiettes de terrains relève de l'impossible et, bien souvent, on est contraint de composer autrement et acquérir des terrains, de troisième main, à des prix hors norme. Je pense que c'est une des raisons qui freinent, les investisseurs étrangers.

Selon vous, quel est le principal concurrent de Hyundai, sur le marché de l'automobile ?

Je crois que le marché est tellement vaste qu'il y a de la place pour tous.

Un dernier mot ?

J'espère que l'année 2007 sera bénéfique pour tout le monde.

D. M.

L'Accent une performance incontestable



Reconnu comme étant le véhicule le plus vendu durant l'année 2006 (1022 unités vendues), l'Accent est, de loin, le plus prisé et sollicité par les citoyens algériens et spécialement les professionnels de la route en l'occurrence, les chauffeurs de taxis. Selon ces derniers, «ce segment essence et diesel importé par le concessionnaire Hyundai possède toutes les caractéristiques de fiabilité et de confort de même qu'une parfaite tenue de route». Ce véhicule de 5 places semble avoir conquis les Algériens dont une grande partie en font un véhicule de famille. Existante avec boîte de vitesse automatique, l'Accent traditionnelle, à savoir celle dotée de levier de vitesse manuel à 5 rapports et doté de système de freinage à double circuit en X assisté par servofrein avec soupape de régulation de pression (freins arrières dotés de tambours avec segments) offre de multiples avantages aux conducteurs en matière de tenue de route mais aussi en matière de confort. L'habitacle spacieux et très étudié ainsi qu'un coffre pouvant contenir une quantité importante de bagages, permet aux conducteurs d'effectuer de grands trajets avec facilité. Munies de 1495 cm³ et 4 cylindres, elle peut, pour les amateurs de vitesse, atteindre une vitesse maximale de 170 km/h grâce aux 91 chevaux qu'il recèle pouvant atteindre les 5500 tours/minute. Les professionnels de la route, notamment les chauffeurs de taxis, ont porté leur choix sur ce segment pour les atouts économiques que possède ce véhicule. En effet, la consommation de carburant (essence ou diesel) est très réduite, à savoir 8,41 litres les 100 km en zones urbaines et 5,3 litres les 100 km en zones extr-urbaines. Ce qui conduit à croire que le réservoir de cette automobile d'une contenance de 45 litres, peut couvrir environ 500 km, d'une seule traite. Il y a lieu de mettre l'accent sur le prix compétitif pratiqué par la maison Hyundai sur ce segment qui n'est pas étranger au grand engouement ressenti par la population. Il demeure que des équipements de série, radio cassette, montre digitale, direction assistée, climatisation, banquette arrière rabattable etc., sont disponibles à la demande des acquéreurs. Proposés à 805.000 DA pour la GLS, 873 000 DA pour la GLE et 969 000 DA pour la CRDI, le segment Accent continue d'attiser la convoitise des Algériens.

D. M.



Entretien exclusif avec Bertrand Château, éminent économiste

“L’homme est le premier facteur de la production et de la création de richesses”

Face à la montée des besoins énergétiques, quelles seraient les limites du développement durable ? Quelles stratégies adopteront les pays émergents pour satisfaire leurs besoins croissants en matière d’énergie ? Bertrand Château, docteur en économie de l’énergie et co-auteur de l’ouvrage «Regards sur la terre», répond aux questions de *Midi Eco*.

De notre bureau de Paris
Samir MEHALLA

Midi Eco : «Placer l’homme au centre du débat » est une phrase qui est souvent revenue dans votre exposé, qu’entendez-vous par là ?

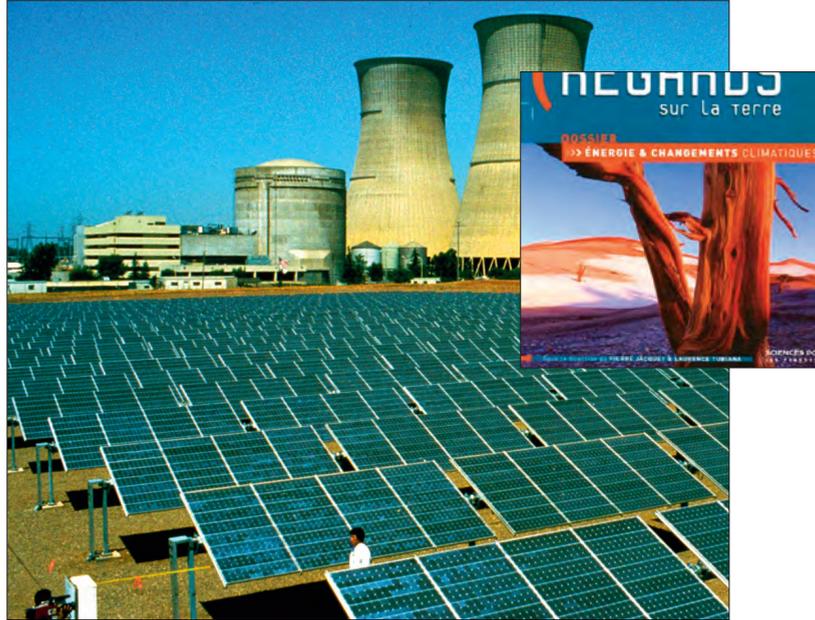
Bertrand Château : Pour appréhender correctement la relation du développement de l’énergie, il faut commencer par replacer l’homme au cœur de cette relation. On ne consomme de l’énergie que pour satisfaire les besoins des individus, soit directement comme pour la climatisation ou la mobilité, soit indirectement pour produire des biens et des services. L’homme est le premier facteur de la production et de la création de richesses. Dans le ratio d’intensité énergétique, l’homme est déterminant, tant dans le numérateur, l’énergie, que du dénominateur, le PIB.

Première question donc, la *démographie*, qui a un effet direct, mécanique sur les besoins énergétiques et sur la production et la création des richesses. Le rapport de la démographie à la croissance est plus complexe qu’un simple effet de volume. Outre le nombre d’habitants, d’autres facteurs entrent en jeu.

Pouvez-vous nous citer quelques uns ?

Le premier est le facteur de la population active employée : *la part des gens ayant un travail effectif rémunéré* dans la population totale. Ce qui est déterminé par le stock de capital productif en place.

Ensuite vient le facteur du *temps consacré au travail rémunéré*, puisque c’est le volume global d’heures de travail qui définit réellement la production et la création des richesses. Ce temps est conditionné par les valeurs sociales et culturel-



les spécifiques à chaque société. Troisièmement, le facteur de la *productivité de l’emploi*, c’est-à-dire la capacité à produire ou à créer de la richesse avec une heure travaillée. Et, enfin, *l’information est globalement un puissant déterminant de l’efficacité* avec laquelle on consomme ou on produit de l’énergie. Pour conclure ce volet, *la formation initiale est au cœur des politiques de développement dans tous les pays* du monde. Certes, l’accès aux niveaux supérieurs de formation reste aujourd’hui limité, mais la croissance économique instaure dans ce domaine un cercle vertueux, qui devrait dominer la progression de la formation dans une grande partie du monde dans les prochaines décennies.

Paradigmes énergétiques et développement durable est le chapitre que vous avez rédigé dans l’ouvrage «Regards sur la terre». Quelles sont les contraintes de ces besoins d’énergie ?

La première est celle des ressources, manifestée notamment par l’existence, selon la loi de Hotelling, d’un pic prochain de production annuelle mondiale de pétrole avant une décroissance inéluctable.

La date d’occurrence de ce pic fait encore l’objet de controverses, liées par exemple au développement attendu du pétrole non conventionnel (sables asphaltiques, schistes bitumineux, pétrole extra-lourd) et de possibles décrochements entre croissance économique et besoins éner-

gétiques. Mais les experts s’accordent en général à fixer ce pic avant 2050, certains le situant bien avant 2020.

Quelles seraient les conséquences de ce pic ?

«Si rien n’est mis en place face au déclin du pic pétrolier de 2025... Il faut s’attendre à des impacts considérables en termes économiques et géopolitiques». Si rien n’est mis en place entre-temps pour l’anticiper et accompagner en douceur ce « déclin » prévisible, celui-ci deviendra source d’une concurrence exacerbée pour l’accès au pétrole. Il faut alors s’attendre à des impacts considérables en termes économiques et géopolitiques propres à casser le moteur du développement dans de nombreuses régions.

Quelles stratégies les pays émergents, tels l’Inde et la Chine—pour ne citer que ces deux nations—, comptent adopter pour pallier cette crise ?

Les «stratagèmes», les stratégies des Etats-Unis et de la Chine, vis-à-vis du Moyen-Orient et des pays pétroliers en général, donnent un avant-goût du prix à payer pour ce laisser-faire.

Aux limites des ressources s’ajoutent les limites environnementales globales. Mais, là c’est un autre sujet.

Vous avez parlé dans votre analyse de la troisième limite possible, de quoi s’agit-il ?

Le financement. Répondre à une

concentration croissante des besoins énergétiques avec des exigences de qualité accrues, demande des investissements de plus en plus lourds pour produire, transformer, acheminer, stocker et livrer l’énergie.

Quelles alternatives énergétiques pour le développement dans les pays du Sud ?

Deux alternatives sont généralement prises en compte : le nucléaire et les renouvelables.

Les structures industrielles, jusqu’au milieu du XX^e siècle, ont été façonnées par le couple charbon-machine à vapeur, tandis que l’urbanisation et l’aménagement de l’espace ont été façonnés, depuis lors, par le couple dominant pétrole-moteur à combustion interne. En ce sens, dans leurs usages actuels, le nucléaire et les renouvelables s’inscrivent dans le paradigme fossile. Il en irait tout autrement si le nucléaire devenait le moyen

«Si rien n’est mis en place face au déclin du pic pétrolier de 2025... Il faut s’attendre à des impacts considérables en termes économiques et géopolitiques».

dominant de produire des vecteurs énergétiques (électricité, hydrogène), qui envahissent tous les usages grâce à des technologies spécifiques.

De même que si les renouvelables s’imposaient, induisant par exemple un bouleversement complet dans la conception des bâtiments et de leur équipement énergétique.

Quel est l’état du nucléaire dans les pays en développement ?

«Il faudra des décennies pour maîtriser les filières nucléaires efficaces... sans engendrer de syndrome «iranien» ou «coréen».

On est encore très loin de pouvoir envisager un basculement en faveur du nucléaire. D’abord, parce qu’il faudra des décennies pour maîtriser les filières nucléaires suffisamment sûres, efficaces et non proliférantes, pour pouvoir s’étendre à l’ensemble de la planète sans engendrer de syndrome «iranien» ou «coréen».

Ensuite, parce que le caractère très capitalistique du nucléaire en fait un mauvais candidat pour les pays en mal de capacités financières.

S. M.

Bertrand Château est co-fondateur et président d’Enerdata

Considéré comme l’un des meilleurs experts au niveau mondial en prospective de la demande, Bertrand Château cumule plus de 30 ans d’expérience dans ce domaine. Avant Enerdata, il fut directeur de l’IEPE (Institut sur l’économie et les politiques énergétiques). Il a également

été professeur associé à l’Asian Institute of Technology (AIT) à Bangkok et consultant central UNDP/ESCAP pour le programme de développement régional de l’énergie (REDP). Bertrand Château a créé et développé le modèle MEDEE.

Energies renouvelables

L'eldorado algérien ou l'ultime recours

Il aura fallu une sacrée dose de cupidité et de désinvolture pour causer autant de préjudices à l'écosystème de notre planète. En cette troisième année du troisième millénaire, la boucle de la civilisation aurait-elle été bouclée ? Serions-nous revenus à la case départ, en ces temps où les hommes attribuaient aux astres et aux éléments une irradiation divine ? Cela y ressemble fort, quand on sait que les Etats, ceux ayant donné son sens au tocsin des écologistes, se tournent vers Hélios, Eole et Neptune, icônes emblématiques des énergies renouvelables et du développement durable. En fait, l'ultime recours avant le fameux «day after», soit la planète des singes ! Si, dans sa globalité, la question de l'écosystème abolit les frontières et que l'alerte s'adresse à tous, il n'en



demeure pas moins que chacun, dans son coin, doit faire son *mea culpa*, son état des lieux, mesurer l'étendue de sa responsabilité dans cette dégradation des terres, des mers et océans et d'une atmosphère commune.

Par Kamal Zémouri

S'il est une question d'actualité c'est bien celle de l'environnement. En Algérie, la question a franchi, heureusement le stade de la récurrence pour celui de la constance et de la durabilité. L'état des lieux a incité les responsables du pays à mettre en place une stratégie pour un environnement sain et un développement durable. Notre vulnérabilité vient en partie de certaines de nos options politiques et économiques passées.

La collectivisation des terres agricoles et une industrie implantée sur les terres les plus fertiles du pays auront eu raison des espoirs placés par les Algériens dans leurs ressources potentielles. Exode rural et «littoralisation» de l'activité économique et de l'habitat, en sont les tristes et dramatiques corollaires : un constat que le plus profane d'entre nous aura pu faire. Les effets de cette surcharge démographique, accentués par un mode de consommation inadapté et anarchique et une surexploitation des ressources, s'en trouvent être une pollution alarmante de l'environnement (déchets en tous genres). Atteintes auxquelles l'indiscipline des citoyens et le manque de rigueur des autorités ne sont pas étrangers. L'espace littoral, particulièrement, n'était pas préparé à affronter cette surconsommation. Cependant, les compactages urbains et industriels ne portent pas seuls la responsabilité des dommages causés à l'équilibre écologique. Le problème majeur de l'eau et l'empiètement du désert sur les Hauts-Plateaux, malgré le Barrage vert, constituent des facteurs aggravants des plus préoccupants. Ainsi donc, les Hauts-Plateaux, soit pas loin de 10% du territoire national, ne

sont pas près de prendre le relais de l'ensemble tellien au Nord, aujourd'hui «bétonné» plus qu'il ne faut, dans son antique vocation de grenier agricole de l'Algérie. Un climat semi-aride et une faible pluviosité sont les deux handicaps des zones steppiques algériennes. Les facteurs de vulnérabilité environnementale sont nombreux. La menace est sérieuse. Notre éco-

système est en péril. L'Algérie traverse une crise écologique implacable certes, mais nullement imparable.

Les conséquences sont toujours bonnes à rappeler ne serait-ce que pour aider à l'émergence de cet écocitoyen dont toute stratégie

Suite en page 12



Suite de la page 11

environnementale ne saurait se passer : déforestation, désertification, appauvrissement de la diversité biologique, dégradation des ressources hydriques en quantité et en qualité, accroissement notable des pollutions, prolifération des déchets urbains et industriels, maladies liées à ces pollutions, détérioration du cadre de vie, désintégration du patrimoine archéologique et historique. Le pays n'est pas au bout de ses peines.

Faut-il ergoter encore sur les causes ? Celles-ci sont entendues, vérifiées, par ce qu'est devenue notre quotidienneté. Le risque, aujourd'hui, c'est la banalité. « *Le consentement par fatalité est la pire des irrésolutions...* » pour reprendre les mots du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M. Chérif Rahmani.

L'ensemble des indicateurs est au rouge, ce qui incite à des actions très rapides autant sur le court que sur le long terme. Sinon, la rupture des grands équilibres naturels nous mènera directement au cataclysme, à l'irréparable : la règle étant universelle.

La démarche programmatique de l'Algérie "Vers une stratégie environnementale pour la période 2001-2010" repose sur l'homme, acteur et principal bénéficiaire du changement. L'objectif d'écocitoyenneté n'est pas des moindres puisqu'il implique l'ensemble de la communauté nationale, toutes fonctions et tous âges confondus. Il n'en demeure pas moins que c'est à l'école que reviennent les tâches les plus décisives pour éloigner les risques qui hypothèquent le futur des générations à venir. «... *de nouveaux comportements, de nouveaux réflexes, de nouvelles façons de voir et de vivre son environnement doivent être encouragés et promus*». Quant à d'autres solutions, il n'y en a aucune de viable qui ne soit dispensée de passer par une culture nouvelle. Au contraire, quand bien même les pouvoirs publics pourront s'échiner, ils ne feront que prêcher dans le désert.

Stratégie nationale pour l'environnement

A cette Stratégie nationale pour l'environnement (SNE) se greffe un Plan national d'actions pour l'environnement (PNAE). Première évaluation, le coût de cette dégradation : 7% de la richesse nationale partent chaque année en fumée. Consciente de la gravité de la situation et des défis majeurs auxquels elle est confrontée, l'Algérie saisit l'opportunité qui lui est offerte par la transition vers l'économie de marché. En somme, cela se présente comme un nouveau départ avec des choix, des options, mettant en avant la conservation des ressources. Bâtir une politique nouvelle, de quelque matière que ce soit, exige de nouvelles règles et un renforcement législatif. Comment vont se présenter les choses ? D'abord, la mise en œuvre d'une nouvelle loi-

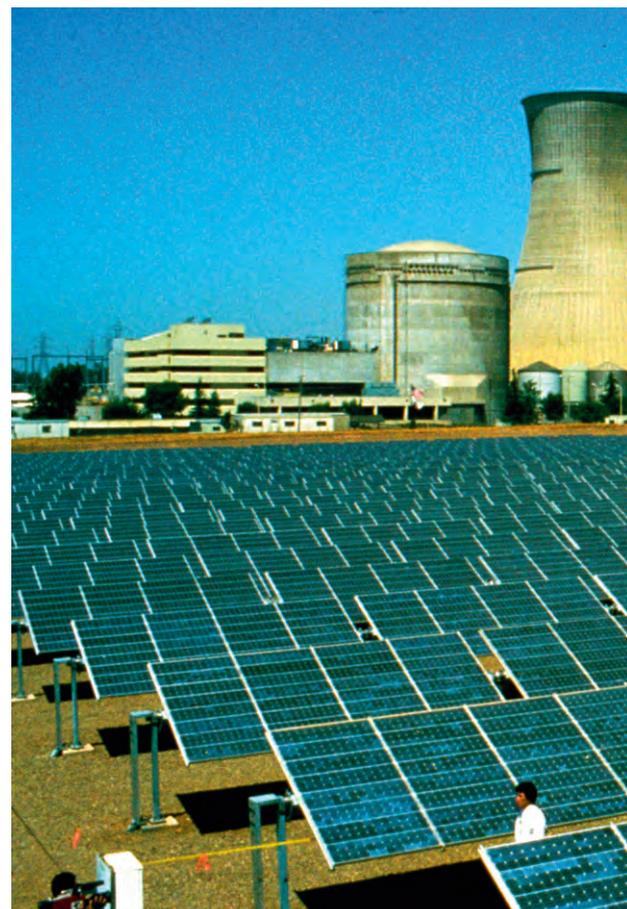
cadre sur le tandem environnement-développement durable. Ensuite et en parallèle de cette loi, un cadre légal relatif à l'aménagement et au développement durable du territoire. D'autres lois seront promulguées (gestion, contrôle et élimination des déchets—révision du code pastoral—protection du littoral et des zones de montagnes) afin de ne pas retomber dans les erreurs du passé. Ainsi le caractère intersectoriel de l'action environnementale sera consacré, les mandats clarifiés et les compétences clairement définies. Cependant, l'expérience nous a appris que pour la bonne application des lois, il fallait, nécessairement, disposer d'un socle institutionnel à la hauteur des enjeux.

Tout n'est donc pas perdu pour notre pays.

Reste cette immensité du Sahara, soit 87% du territoire algérien, vers lequel se tourne l'attention des pouvoirs publics. Pour autant, les anciennes options, concernant les Hauts-Plateaux ne sont pas abandonnées. C'est la, certes, une chance pour notre pays pour asseoir une grande part de sa nouvelle stratégie environnementale.

Revenons à cette SNE devant participer, à l'échelle d'un pays, au sauvetage d'un patrimoine commun qui n'est rien moins que la planète. Rien ne pourra se faire sans une culture de l'environnement comprise, admise et mise en pratique par la société, ce qui n'est pas une évidence même dans les pays les plus développés où les urgences sont plus criantes. C'est sans doute pour cela que l'un des éléments majeurs et incontournables du dispositif institutionnel est la formation aux métiers de l'environnement. Partout, au niveau des collectivités locales, régionales, des entreprises, des apprentissages nouveaux, seront dispensés pour la préservation des ressources naturelles et la protection de l'écosystème. Aussi, pour bien faire les choses, un conservatoire national des métiers de l'environnement constituera l'interface de l'ensemble des secteurs formateurs. Non seulement il sera le lieu privilégié de réflexion et de pro-

C'est sans doute pour cela que l'un des éléments majeurs et incontournables du dispositif institutionnel est la formation aux métiers de l'environnement. Partout, au niveau des collectivités locales, régionales, des entreprises, des apprentissages nouveaux seront dispensés pour la préservation des ressources naturelles et la protection de l'écosystème.



grammation de ces métiers mais il sera aussi le cadre d'organisation de cycles de perfectionnement et de formations spécialisées. Quant à l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), son rôle essentiel se cantonnera au renforcement et à l'amélioration du réseau national de surveillance et de mesure de la qualité des divers milieux, soit le diagnostic en permanence de l'état de santé de notre environnement.

La stratégie ainsi enclenchée se déploiera, grâce à un constant feed back, à une banque de données elle-même approvisionnée de nombreuses et différentes sources. Un Système d'information environnemental, le SIE, permettra cet échange en continu de renseignements pour une gouvernance environnementale optimale.

Du management et de l'éducation environnementaux

Incontestablement, il y a urgence en la demeure, soit ce grand village qu'est devenue la planète. C'est souligner ici le rôle majeur dévolu au futur centre national des technologies propres. Il s'agit en fait de management environnemental afin de contrer toutes les pollutions d'origine industrielle. La réduction à la source, voire l'élimination de déchets, notamment ceux présentant un risque toxique, l'utilisation rationnelle des matières premières, de l'énergie et des ressources naturelles, sont les autres objectifs assignés à la promotion des technologies propres.

Toutefois, à l'instar de toute entreprise, l'homme demeure la cheville ouvrière de sa réussite. A fortiori, quand il est question de notre écosystème. Aussi la sensibilisation et l'éducation aux problèmes environnementaux est-elle, plus que jamais, de mise. Ces deux éléments doivent aller de pair avec l'ensemble de mesures de soutien naturel à l'observance par les citoyens des règles en vigueur. Ils constituent un substitut puissant à d'autres instruments, dès le moment où ils sont en mesure d'inciter les gens à modifier certains de leurs comportements. Aussi, est-il nécessaire d'identifier les relais de cette communication qui fait encore largement défaut dans notre pays.

Tout le monde aura compris que c'est par l'école qu'il faut débiter cette initiation aux questions relatives à la protection et à la préservation de notre milieu de vie. Et c'est bien là que l'expression «faire tache d'huile» prend tout son sens. En effet, à travers les cours





dispensés à l'école, les parents ne peuvent qu'en être positivement influencés. Un enfant, voyant sa maman jeter son sac-poubelle par la fenêtre, lui en fera la remontrance. La partie sera alors non pas gagnée mais en voie de l'être ! Le mouvement associatif est d'ores et déjà sollicité et plusieurs associations activent sur le terrain depuis quelques années. Le travail qu'elles ont entrepris mérite d'être cité en exemple. Ces associations écologiques qui, par leur capacité de mobilisation et leurs connaissances, sont en mesure de transmettre leur savoir et influencer les opinions, les attitudes et les comportements à l'égard de l'environnement. L'ensemble des personnalités, des notabilités, est également sollicité à travers le charisme dont elles disposent, à quelque échelle que ce soit. Sur le plan thématique, les priorités sont évidentes : conservation de l'eau, propreté des villes et des plages, reforestation, et on en passe.

La réussite d'une sensibilisation et sa pérennité tiennent au degré de participation des gens aux nombreux projets pour lesquels ils se sentent directement concernés. Exit donc les feux de paille d'antan. Par exemple, le problème de la déforestation ne pourra être traité en dehors de la communauté rurale et celui de la désertification en se passant de la corporation des éleveurs.

Il reste cependant que la future stratégie environnementale de l'Algérie repose, pour une part importante, sur la conservation des terres. Lapalissade ? Non, à partir du moment où l'on sait que la question foncière demeure posée dans son intégralité.

Cohérence et finalité, gestion durable

Voilà ce qui est prévu par les promoteurs de cette stratégie : la préservation des terres implique une réadaptation de la politique foncière afin de la mettre en cohérence avec les finalités d'une gestion durable. L'émergence de taille d'exploitations viables et en phase avec les zones agro-écologiques constitue une première priorité. La régulation du marché foncier doit éviter l'écueil d'une concentration trop importante des terres favorisant par là la grande propriété foncière extensive inadaptée socialement à la pression naturelle et, d'autre part, le morcellement excessif préjudiciable à la rentabilité économique et à la préservation.

Pour ce qui concerne les terres du secteur privé, la

résolution des problèmes devant ouvrir la voie à la préservation des terres, passe par deux mesures fondamentales. D'abord, la levée des contraintes freinant le développement du marché foncier en accélérant les opérations cadastrales, ensuite, respecter en les renforçant les droits des indivisaires qui exploitent réellement les terres.

Restent ces terres du domaine privé de l'Etat.

On gagnerait à établir une relation pérenne sous la forme de concession de longue durée, transmissible, cessible et saisissable afin de garantir une fois pour toutes la stabilité des exploitations. Bref, ce qui n'a pu être réglé par la voie politique peut l'être sous la contrainte des prescriptions environnementales.

La terre dans notre pays a été sérieusement malmenée. D'abord par une politique démagogique collectiviste vouée à l'échec, ensuite par un bétonnage anarchique des terres agricoles les plus productives. Aussi, désormais, toutes les communes du pays sont soumises à établir chacune son Plan d'occupation des sols, le POS, qui doit localiser, préserver et protéger les terres agricoles à potentialités élevées ou simplement bonnes.

Après la terre, l'eau, l'un ne pouvant aller sans l'autre. La philosophie est similaire, soit aboutir à une approche intégrée de la gestion durable de la ressource en eau. C'est certainement dans ce cas particulier que le civisme des citoyens sera le plus réclamé et que l'appel à la conscience des opérateurs économiques le plus fort. Jugeons-en par ces quelques points : minimiser les gaspillages et les fuites ; maximiser l'efficacité dans la limitation de la dégradation des réseaux et la réutilisation (épuration) ; optimiser l'allocation des ressources entre groupes d'utilisateurs concurrents ; limiter les prélèvements à des niveaux soutenables. La mise en œuvre d'une telle démarche implique autant de civisme de la part de l'ensemble des usagers que des prestataires de services. En établissant des régimes du coût de l'eau, qui avec le temps reflèteront les coûts de production, de préservation et de maintien de la ressource, on garantira du coup l'accès à ce besoin vital aux bas revenus et on incitera les industriels au recyclage des eaux usées et les agriculteurs aux techniques d'irrigation économique de l'eau.

Autre constat que le plus profane aura pu faire, celui de la dégradation des zones marines et côtières. Le développement industriel et la croissance urbaine que l'on sait en sont, en partie, les causes. La loi sera renforcée et son application réelle. Le Schéma de développement et d'aménagement du littoral chapeautera les actions curatives et préventives qui mettront un terme à



En établissant des régimes du coût de l'eau, qui avec le temps reflèteront les coûts de production, de préservation et de maintien de la ressource, on garantira du coup l'accès à ce besoin vital aux bas revenus et on incitera les industriels au recyclage des eaux usées et les agriculteurs aux techniques d'irrigation économique de l'eau.

certaines pratiques condamnables.

Même constat pour la diversité biologique très menacée. Au-delà de la sensibilisation des principaux concernés, on procédera à l'inventaire systématique de la faune et de la flore. Au niveau local, des zones de développement durables les ZDD, seront mises en place à des fins de reconstitution d'une réserve biologique de sécurité. La recherche en biosystématique, en génétique, en biotechnologie, sera inscrite dans les cursus universitaires pour valoriser les ressources du patrimoine biologique national. Le tout sera couronné par la création d'un centre de développement des ressources biologiques.

Le taux de boisement de l'Algérie du Nord passera de 11% à 14%. Les gens seront associés, dans le cadre du régime concessionnaire, à la réalisation de périmètres d'arboriculture fruitière à leur bénéfice. En zone steppique, on veillera à améliorer les terres de parcours par les moyens classiques et une participation effective des communautés. Mêmes objectifs socioéconomiques pour les oasis où –essentiellement– la question cruciale de remontée des eaux, qui fait peser une sérieuse menace sur les palmeraies, sera à l'ordre du jour. Quant aux traditionnelles foggaras, elles reprendront du service.

Pour une réappropriation du milieu existentiel

S'agissant maintenant de la politique environnementale urbaine, certaines décisions seront prises dans le cadre de la nouvelle stratégie, elles devraient mettre fin à certaines anomalies en tous genres, ces anomalies qui font grincer des dents les citoyens, puisque visibles. La charte environnementale urbaine en sera, en quelque sorte, le code moral. Cette politique devra prendre en compte le règlement de la gestion des déchets solides avec, à la clé, le dossier ardu des décharges sauvages qui se verront remplacées par des enclos protégés, contrôlés et tarifés. Des contrats de dépollution seront passés avec les grands pollueurs. Cette limitation des rejets sera appuyée par la promotion des carburants les moins polluants et le contrôle technique régulier des véhicules. Un fonds national de dépollution, qui coordonnerait le financement de projets d'installation visant à réduire ou à éliminer la pollution occasionnée par les entreprises industrielles et d'unités de collecte et de recyclage de déchets, est une proposition émise par les promoteurs de cette stratégie. Enfin, l'aménagement du cadre de vie et des espaces verts est inscrit dans cette préoccupation globale. On mesure le chemin qui reste à faire, autant sur le terrain que dans l'esprit des citoyens.

Le patrimoine culturel n'est pas en reste dans cet ambitieux programme de sauvetage et de préservation. On envisage, entre autres mesures, la création d'une école du patrimoine laquelle permettrait de combler le déficit en artisans et ouvriers spécialisés. Les dégradations subies par notre patrimoine, c'est le cas du Tassili, nécessitent la mise en place d'une police du patrimoine et un programme de conservation et de restauration des sites classés.

Les indicateurs sont toujours au rouge : la disponibilité de l'eau par habitant est en deçà du seuil critique et, malgré l'abondance des pluies de ces derniers mois, nous demeurons tributaires du bon vouloir de la nature – le désert, malgré le barrage vert, est aux portes du littoral – Quant aux pollutions urbaines et industrielles, elles défigurent l'environnement et portent atteinte à la santé des habitants.

Le principal pari ne sous-entend pas uniquement une intervention de l'Etat avec ses moyens techniques, son budget, son contrôle et sa puissance coercitive, son socle institutionnel, mais il repose sur la conviction d'une société civile, afin de créer cette dynamique de réappropriation de son milieu existentiel et de son cadre de vie. En fait, c'est de l'avenir de leurs enfants qu'il s'agit, ni plus ni moins.

K. Z.

SMIG insuffisant, hausse des prix, pauvreté et austérité

Que faire face à la détérioration du pouvoir d'achat des Algériens ?

Devenu un sujet d'actualité par excellence et qui concerne l'ensemble, sinon l'écrasante majorité de la population algérienne, le pouvoir d'achat, au vu de son érosion constante, est en passe de s'ériger en principale revendication des salariés, et de surcroît des sans ressources financières.

Par Amar Aouïmer



Photo : D. Mentouri

En effet, les pouvoirs publics, les confédérations patronales, l'UGTA, en un mot la tripartite, et même certains partis politiques, tels que le Parti des travailleurs qui n'arrête pas de défendre crânement les droits des travailleurs, sont condamnés à coopérer pour trouver un terrain d'entente et une solution définitive à la problématique détérioration du pouvoir d'achat et, par voie de conséquence, du niveau de vie des masses populaires.

Selon le discours officiel du parti unique des années 1960 et 1970 qui véhiculait une idéologie triomphaliste, socialiste et anticapitaliste, certains tenants des thèses révolutionnaires estimaient qu'une vie meilleure était possible à l'horizon 1990-2000. Ils rappelaient qu'avant l'indépendance, l'Algérie avait ses classes sociales, ses bourgeois, ses intellectuels petits bourgeois et une masse importante de travailleurs sans emploi dont le pouvoir d'achat était quasiment nul. Sur plusieurs décennies, l'on entretenait l'illusion du bien-être et de l'autosuffisance, voire d'une économie autarcique non extravertie, alors que la population algérienne n'était pas aussi nombreuse qu'aujourd'hui avec plus de 32 millions d'habitants. En 1962, il y avait à peine 9 millions d'Algériens...

A l'état actuel des choses où les réserves de change ont atteint le seuil historique de plus de 70 milliards de dollars (les caisses de l'Etat seront renflouées et ses montants s'élèveront à 100 milliards de dollars durant l'année 2007 selon les prévisions et les probabilités fondées sur les prix et les cours du baril du pétrole et du gaz), il est légitime que les populations aspirent à un mieux-être et à une utilisation judicieuse et efficiente de ces impressionnantes sommes d'argent. Des spécialistes parlent de rentabilité et d'in-

vestissements productifs massifs dans les infrastructures et les grands projets de développement durable pour assurer une meilleure croissance économique et une meilleure distribution des richesses.

Afin de garantir une amélioration du pouvoir d'achat des Algériens, la Centrale syndicale UGTA préconise une réévaluation du dinar. En revendiquant la revalorisation des salaires, le secrétaire national de l'UGTA a, il y a une année, surtout tenu à souligner l'importance vitale de la revalorisation de la monnaie nationale.

Alors que le SMIG était augmenté à 8.000 DA, le représentant de la centrale dirigée par Abdelmadjid Sidi Saïd, en l'occurrence M. Badreddine, a reconnu l'utilité de cette augmentation, néanmoins, il a constaté qu'elle est dérisoire et non ressentie par le monde du travail proportionnellement au taux d'inflation galopante.

Autrement dit, en raison du coût de la vie sans cesse en augmentation; le pouvoir d'achat accuse un affaiblissement et un effritement graduel au fil des années.

Pour Badreddine, véritable théoricien de la sociologie du travail, la libéralisation effrénée du commerce et du marché entraîne inéluctablement la hausse vertigineuse des prix des produits de large consommation jadis réglementés et admi-

nistrés par l'Etat. Celui-ci veut une économie de marché sans tenir compte des volets sociaux et de solidarité dans l'octroi d'indemnités pour les démunis et les populations déshéritées...

Pouvoir d'achat : L'UGTA plaide pour la réévaluation du dinar

Alors que les importations hors hydrocarbures ne représentent que 5 % des recettes d'exportation du pays, est-il possible de revaloriser le dinar, sachant que l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce n'inclut pas les produits du pétrole et du gaz ?

Les importantes réserves de change sont-elles en mesure de stimuler les investissements productifs et créateurs de richesses ? L'UGTA pouvait-elle se contenter du niveau actuel du SMIG, tandis que la majorité des Algériens sont toujours en constante désillusion quant à leur pouvoir d'achat ? Ce sont, en effet, les questions pertinentes à poser dans cette transition à l'économie de marché où le processus de privatisation stagne et où les entreprises publiques sont essouffées. Considérant que des cadres et travailleurs qualifiés de certaines entreprises publiques optent pour les sociétés et firmes privées en raison des salaires importants proposés, d'où la perte des compétences

au détriment des entreprises publiques, des responsable au niveau de l'Etat estiment que la hausse des salaires des compétences nationales serait une solution pour les retenir de quitter leurs emplois et, par voie de conséquence, décontenancer les postes de travail stratégiques. De ce fait, la mise en place d'un système salarial rémunérant conséquemment les compétences a été suggéré et dont l'objectif essentiel consiste à éviter l'hémorragie du départ massif des cadres des sociétés publiques en difficulté. La sauvegarde du pouvoir d'achat des travailleurs et la préservation des bonnes conditions de travail sont deux critères primordiaux pour stabiliser les entreprises publiques.

Avec la forte dévaluation du dinar ces dix dernières années (plus de 80 fois), la maîtrise de l'inflation demeure difficile bien qu'elle ait été légèrement jugulée, mais avec un niveau des salaires ne suivant pas le rythme inflationniste engendré par le libéralisme et la conjoncture de la transition de l'économie administrée à l'économie de marché.

A la fin septembre 2006, la bipartite UGTA-organisations patronales a convenu d'augmenter les salaires de base des travailleurs du secteur privé économique d'un minima de 10 % à un maxima de 20 %. Toutefois, la situation des entreprises privées, notamment sur les plan financier et économique (productivité, concurrence et compétitivité) devra être prise en considération afin de ne pas trop hypothéquer ses charges et son niveau de croissance.

Face aux exigences et aux conditions draconiennes du Fonds monétaire international (FMI) relatives à la réglementation et à la hausse des salaires, les organisations patronales et l'UGTA sont unanimes pour défendre le pouvoir

Les réserves de change ayant atteint le seuil historique de plus de 70 milliards de dollars il est légitime que les populations aspirent à un mieux-être et à une utilisation judicieuse et efficiente de ces impressionnantes sommes d'argent.

d'achat des Algériens. Ainsi, En vertu du pacte économique et social, le SG de la Centrale syndicale est déterminé à sauvegarder la croissance économique tout en participant au développement économique par le biais de la facilitation de la politique destinée à attirer les investisseurs étrangers et en encourageant l'initiative et l'investissement privé national qui rencontre des embûches et des entraves dans ses projets.

Abdelmadjid Sidi Saïd n'hésitera pas à cautionner la cession des entreprises publiques économiques au dinar symbolique, dans le cas où la relance économique et la création d'emplois sont tributaires de la dissolution de ces EPE déficitaires.

Après les fonctionnaires, qui ont bénéficié de l'augmentation des salaires, c'est au tour des travailleurs du secteur économique de connaître une hausse salariale de l'ordre de 5 à 20 %. La réunion de la tripartite (Gouvernement, UGTA et organisations patronales) a décidé justement le relèvement du SMIG à 12.000 DA à partir du début janvier 2007.

Les entreprises publiques et privées craignent néanmoins les retombées et répercussions des hausses de salaires sur les charges et la masse salariale qui pourraient induire une diminution budgétaire préjudiciable pour le bon fonctionnement des entreprises n'arrivant pas à capitaliser leurs recettes et écouler leurs produits.

Pour nombre de patrons et de chefs d'entreprises, une simple hausse conjoncturelle des salaires ne pourrait pas instaurer une stabilité ni empêcher une dégradation du pouvoir d'achat. Par conséquent, ils préconisent une stratégie à long terme pour maintenir élevé le pouvoir d'achat et éviter de tomber constamment dans le cycle négociations salariales - revendications syndicales, où la parcimonie et les petits calculs laissent le débat social figé et sans progrès sur les incidences salariales. Car, selon certains, une augmentation dérisoire de 2.000 DA du SMIG ne peut combler les dépenses sans cesse croissantes concernant les factures de l'électricité, du gaz et de l'eau... Sans oublier les tarifs qui vont crescendo des tickets des transports et du carburant. Autrement dit, une hausse des salaires se traduirait inéluctablement par des augmentations générales des produits de première nécessité.

Accord UGTA - gouvernement sur la privatisation

A propos de l'accord conclu entre le gouvernement et l'UGTA sur la privatisation, il aura pour objet essentiel de préserver le pouvoir d'achat et l'emploi, dans la mesure où la demande de participation des travailleurs au capital social des entreprises candidates à la privatisation a été sérieusement prise en considération.

Un taux de pas moins de 30 % du capital social, (dont 5 % à titre gracieux) des entreprises sera accordé aux travailleurs salariés et où aucun mouvement de licenciements collectifs ne sera toléré.

Les impératifs de privatisation et de régulation des salaires étant dictés par le FMI qui conditionne ainsi sa politique d'octroi de crédits et de financements, il est difficile d'assurer une économie autarcique où le pouvoir d'achat reste rarement intouchable. Rappelons que la mise à niveau des entreprises publiques déstructurées financièrement ont été for-



Photo : D. Mentouri

Alors que des milliers d'Algériens vivent avec moins de 1 dollar par jour et que pas moins d'une dizaine de millions vivent dans les campagnes, les grandes villes, les montagnes et le grand désert, les smicards ont du mal à arrondir chaque fin de mois.

matées et concoctées par le FMI, condition sine qua non du crédit octroyé par cette institution aux pays endettés.

La tripartite veut booster les salaires

La tripartite, qui a été présidée par le Chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem, au début octobre 2005, et qui a vu la participation de l'UGTA et des organisations patronales, est considérée comme une occasion pour traiter la question salariale (SNMG) qui a un lien direct avec le pouvoir d'achat des travailleurs et, en particulier, les basses catégories, selon la version officielle. Mais, le seuil d'augmentation décidé est-il susceptible de subvenir réellement aux besoins vitaux des Algériens dont les vicissitudes financières quotidiennes obligent certains responsables de familles à s'endetter pour joindre les deux bouts, alors que d'autres sont carrément désespérés par les problèmes financiers et de budget familial sans cesse en érosion?

Alors que des milliers d'Algériens vivent avec moins de 1 dollar par jour et que pas moins d'une dizaine de millions vivent dans les campagnes, les grandes villes, les montagnes et le grand désert, les smicards ont du mal à arrondir chaque fin de mois. Actuellement, il faut, au minimum, 25.000 DA mensuellement pour qu'une famille moyenne arrive à subvenir à ses besoins financiers de 30 jours. En effet, les augmentations périodiques des factures de gaz, d'électricité et d'eau, plus les prix des produits de large consommation qui grimpent continuellement, le pouvoir d'achat des Algériens a chuté de plus de 7,5 % ces deux dernières

années. Rien que les coûts d'électricité et du gaz et ceux de l'eau ont engendré une facture croissante de 2.000 DA. Des factures d'électricité atteignant jusqu'à 5.000 DA tandis que l'eau est également fortement facturée au point de coûter 1.000 DA. " Rien que ces deux denrées sont l'équivalent de la moitié du SMIG ", dira un retraité se plaignant de l'inflation et de la détérioration de son pouvoir d'achat. Que dire alors de ceux n'ayant aucune ressource ou revenu pour survivre ?

Les Algériens vivaient mieux autrefois

Pour illustrer l'érosion du pouvoir d'achat des Algériens, il serait juste de prendre comme paramètre une famille habitant une grande ville et composée de 6 ou 7 personnes et vivant avec un salaire de 25.000 DA, tel que préconisé par certains experts qui estiment que ce montant suffit moyennement à équilibrer les dépenses durant un mois sans d'autres charges imprévisibles ou occasionnelles (fêtes, circonstances diverses, soins médicaux coûteux, etc.) Un revenu inférieur à ce seuil impliquerait un trou dans le budget et le recours à l'emprunt ou la privation de certains produits.

Le niveau de vie des Algériens n'évoluant pas assez rapidement par rapport à leurs aspirations légitimes, il serait chimérique, pour la majorité d'entre eux, de posséder un véhicule neuf ou se permettre des vacances en Algérie, encore moins à l'étranger, alors que dans un passé récent, des familles se permettaient le luxe de voyager et de séjourner dans des pays européens avec leur modeste bourse.

Chaque Algérien pouvait passer aisément

une semaine de vacances à Paris, Barcelone ou Genève dans les années 70 et 80 avec l'allocation touristique de 1.600 FF. Aujourd'hui, il se trouve incapable de se payer un billet d'avion Alger - Marseille, tant les tarifs aériens sont inaccessibles même pour les cadres. Présentement, un billet Alger - Paris vaut presque 50.000 DA, soit l'équivalent d'un salaire mensuel d'un haut responsable ou d'un directeur d'entreprise. En 1976, ce billet coûtait seulement 1.200 DA, l'équivalent d'un salaire mensuel d'un ouvrier ! On constate donc un rythme inflationniste induit par la dévalorisation effrénée du dinar, englouti par le change parallèle.

Comment mettre en adéquation salaire et pouvoir d'achat ?

L'expérience aidant, les Algériens ont appris qu'à chaque augmentation des salaires, même substantielle, une hausse des prix devient inévitable dans un avenir incertain conditionné par les cours du baril du pétrole. D'ailleurs, la loi de finances est élaborée en fonction des fluctuations des prix des hydrocarbures sur le marché international. Actuellement, le salaire minimum indexé sur l'indice des prix et les probabilités inhérentes à l'inflation ne reflète pas le point de vue des syndicalistes qui revendiquent un salaire mensuel de 25.000 DA.

En effet, l'inadéquation entre le SMIG en vigueur et la réalité des prix des produits de large consommation ne permettent pas aux Algériens d'entrevoir un niveau de vie décent, donc le mythe du développement durable est constamment présent dans le subconscient des consommateurs.

Avec la libéralisation des prix, il devient difficile de venir à bout de la spirale inflationniste, car la hausse des prix génère, sans doute, une tendance à la révision des gains des entrepreneurs dont la devise consiste à accroître le niveau de productivité et à maximiser leurs profits. C'est la loi du marché qui stipule que sans bénéfices, il n'est point possible d'évoluer.

Il y a une année, en s'exprimant sur le pouvoir d'achat des Algériens, le chef de file du Parti des travailleurs (PT), Louiza Hannoune, estimait que celui-ci a été réduit de plus de 40 %, notamment après avoir observé que les réformes économiques et les effets de la mondialisation et de la globalisation se traduisent par des concessions et par la résignation des consommateurs, impuissants face à la hausse vertigineuse des prix.

A titre d'exemple, une évolution globale de l'indice des prix bruts à la consommation de la ville d'Alger est perceptible pour le mois de novembre 2006, c'est-à-dire juste après le mois sacré de Ramadhan qui a connu une spirale des prix des produits alimentaires (notamment les fruits et légumes) sans précédent par rapport aux autres mois de l'année.

Comparativement au mois d'octobre, le mois de novembre s'est caractérisé par une variation de 0,7 %, se traduisant ainsi par un taux largement inférieur à celui observé le même mois de l'année précédente où le pourcentage a été de 1,7 % en novembre 2005 par rapport à octobre 2005. Aussi, en hiver, les prix des agrumes et des légumes ont tendance à augmenter du fait de la rareté des produits et de la demande largement supérieure à l'offre.

A.A.

Pauvreté et inégalités sociales en Algérie

Où va l'argent du pétrole et

Avec une aisance financière sans précédent générée par l'embellie découlant des exportations des hydrocarbures (revenus du pétrole et du gaz dépassant les 45 milliards de dollars en 2006) et les recettes fiscales, l'Etat aura bientôt, au cours de l'année 2007, 100 milliards de dollars. Mais cet argent colossal servira-t-il à assurer le développement durable en réduisant la pauvreté et les inégalités sociales ? Est-on en mesure de mener à bien de grands projets d'industrialisation créateurs de richesses et d'emplois ? Ce seuil historique de réserves de change sera-t-il suffisant pour réaliser le développement économique du pays et le décollage du vrai libéralisme économique ? Autant de questions à se poser à l'orée de la nouvelle année, sachant que de nombreux pays du tiers monde, nantis financièrement, n'arrivent pas encore à dynamiser leurs économies à cause d'un mode de gestion n'arrivant pas à s'accommoder avec les impératifs de la conjoncture mondiale...

Par Amar Aouimer

En Algérie, la pauvreté a tendance à baisser depuis 12 années (1995), selon une étude réalisée par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP) qui s'est basé sur une enquête épistémologique relative au niveau de vie et la quantification de la pauvreté auprès des populations les plus démunies réparties dans des zones géographiques des régions déshéritées du pays. Ce diagnostic effectué à la mi-mai de l'année 1995, a concerné un échantillon de plus de 5.000 ménages situés sur 42 wilayas. Etalant des données chiffrées très fournies et détaillées sur le phénomène de la pauvreté en Algérie, qui malheureusement prend de l'ampleur ces derniers mois à cause de la fermeture de nombreuses entreprises publiques et la situation précaire des travailleurs sans emploi et sans revenus, des observateurs restent sceptiques quant au désamorçage du sous-emploi.

Cependant, il faut également prendre en considération



la masse impressionnante des laissés-pour-compte parmi l'armada de la jeunesse désœuvrée et les milliers de diplômés sortant des universités et des grandes écoles, et qui se trouvent demandeurs d'emplois sans perspectives réelles d'embauche.

En fait, la paupérisation des Algériens est notamment perceptible dans les grandes agglomérations et les villes et même dans les régions montagneuses et la campagne, sans omettre de citer aussi les wilayas du Grand Sud où le taux de pauvreté est le plus élevé du pays en raison du manque cruel d'opportunités dans la lutte contre le chômage et l'emploi précaire.

En effet, sur l'ensemble des wilayas disséquées par les experts et les enquêteurs du CENEAP, il existe environ 12 % de ménages pauvres dont 8 % concernent les familles vivant dans des zones urbaines, tandis que 16 % sont entassées dans des milieux ruraux où l'absence de tous atouts industriels est flagrante.

Ces populations vivent surtout de subsistances de l'agriculture locale très limitée et insuffisante pour nourrir tous les habitants dont certains souffrent de malnutrition et de sous-alimentation. Avec l'augmentation sans cesse croissante de la démographie au fil des ans, les poches de pauvreté deviennent difficiles à repérer, dans la mesure où les populations nomades et les bidonvilles prolifèrent autour des grandes villes, notamment à Constantine, par exemple, connue pour son degré de paupérisation. Partant du postulat que le pourcentage de pauvreté était de l'ordre de 22 % en 1995, les sociologues et démographes du CENEAP estiment que ce taux est tombé approximativement à 6 % durant l'année 2005, alors qu'il a atteint plus de 12 % en 2000 et enfin plus de 8 % il y a 19 ans. Ces fluctuations montrent toute la difficulté à cerner et à déceler la problématique de la pauvreté en Algérie dont la transition à l'économie de marché engendre des pertes d'emploi et le grossissement du nombre de chômeurs et de pauvres. Il existe donc inéluctablement une tendance à l'affaiblissement du pouvoir

d'achat des ménages.

Inégalités et misère en baisse ?

S'appuyant sur la méthodologie Living Standard Measurement Surveys (LSMS) pour la quantification et la mesure de la pauvreté et du niveau de vie des ménages, les analystes et experts du CENEAP sont arrivés à la conclusion que les inégalités et la pauvreté sont en baisse en Algérie. Faisant une extrapolation entre les données récentes et celles datant de onze années dans le passé, ils ont confirmé la thèse selon laquelle l'inégalité entre les Algériens par le principe de Gini est ramenée de 35,7 % à 31,8 %.

Ainsi, en l'espace de 10 années seulement, l'indice a diminué de 4 %. Faut-il croire pour autant que l'écrasante majorité des citoyens algériens se sont extirpés de la sous-alimentation et de la malnutrition ?

Ce n'est pas certain, surtout lorsqu'on sait que le nombre des pauvres et des mendiants, ou encore l'effritement du pouvoir d'achat de milliers de ménages, impliquent une paupérisation de plus en plus croissante, ajoutée aux licenciements massifs de travailleurs se trouvant sans ressources et sans revenus. Sans oublier des milliers de travailleurs n'ayant pas encore perçu leurs salaires depuis plusieurs mois, notamment dans le secteur public. Les chiffres et bilans établis par les institutions et établissements officiels et publics sont souvent non validés par les organismes internationaux, notamment les représentants de l'Organisation des Nations unies et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) qui estiment que la situation est laxiste ou complaisante, voire subjectivement présentée par les experts algériens.

De toutes façons, selon le constat de De Bernis, expert de l'ONU, le débat en matière d'évaluation de la pauvreté en Algérie devra être plus méthodique et approfondi, épistémologique et plus pragmatique se fondant sur des données réelles et fiables. Ce représentant de l'institution

du gaz ?



Photo : D. Menthouri

à bien, le recensement démographique et l'implantation de PMI-PME dans les wilayas les plus démunies permettront notamment la résorption du chômage et le développement durable ainsi que la croissance économique.

Croire que la pauvreté en Algérie est prédominante dans les milieux ruraux et les campagnes serait fallacieux, car actuellement dans les grandes villes, on assiste à un entassement massif de pauvres et de bidonvillisation de la périphérie des grandes cités, notamment à Constantine...

En se basant sur le niveau de dépenses de consommation dont le niveau atteint moins de 40 %, le CENEAP cible les produits non alimentaires. Mais il ne faut pas oublier que les denrées alimentaires et les produits de première nécessité (farine, huile, sucre, fruits et légumes...) ont parfois atteint des seuils et des prix exorbitants, inaccessibles pour les petites bourses, notamment durant le mois sacré de Ramadhan et en hiver où les ménages pauvres ont du mal à se payer un kilo de pomme de terre.

Pour ce qui est des frais et dépenses non alimentaires, les Algériens déboursent pas moins de 23 % pour le logement et l'habitat, 17 % pour les transports publics ou personnels, et plus de 16 % pour la couverture sanitaire. Concernant les biens alimentaires, les ménages dépensent, selon l'étude du CENEAP, plus de 60 % de leur budget global. Les céréales viennent en tête avec 26 %, suivies du lait 14 %, des légumes secs et des féculents avec un taux de consommation de plus de 13 %, tandis que les légumes frais accaparent seulement 5 %, au moment où les fruits représentent 6,50 %.

Toutes les catégories socioprofessionnelles ont tendance à s'appauvrir dans la mesure où les salaires ne suivent pas proportionnellement la spirale des prix et le taux d'inflation galopante. Depuis 30 années, on assiste à une hausse des prix et à une stagnation des barèmes des salaires, au point où des couches de la population se permettant, jadis, de se payer un billet d'avion de grandes lignes avec de petites économies étalées sur une année, ne peuvent plus se permettre un voyage aérien dans les lignes domestiques, tant les prix ont terriblement grimpé.

A titre d'exemple, un billet aller-retour Alger-Paris faisait 1.200 DA en 1976 alors qu'il vaut pas moins de 47.000 DA présentement. A l'époque et dans un passé récent, (de 1979 à 1990) des milliers de touristes se rendaient en Europe avec 1.600 FF avec une facilité déconcertante de se payer un billet à destination de toutes les capitales du Vieux continent.

A rappeler également que les denrées alimentaires coûtaient beaucoup moins cher qu'actuellement. Exemple : trois kilos de pommes de terre valaient 1 DA au début des années 1970, tandis que maintenant, un kilo de ce produit est cédé à 50 DA (70 DA pendant le Ramadhan !).

Le mythe d'une vie meilleure

Il y a trente ans, l'Algérien moyen avait un niveau de vie meilleur que celui d'aujourd'hui, sachant que les prix étaient à l'époque administrés, donc soutenus par l'Etat dont le credo était de développer l'économie socialiste, contrairement à l'économie de marché véhiculée par un libéralisme ne tenant pas compte des compressions d'effectifs et des fermetures d'usines et d'entreprises publiques déstructurées financièrement et vouées donc à la privatisation. D'où l'accroissement du nombre de recalés et de personnes candidates à l'indigence financière...

L'enquête réalisée par le CENEAP mais dont le financement a été assuré par le PNUD fait ressortir que la pauvreté en Algérie est donc d'essence rurale, bien que les

Il y a trente ans, l'Algérien moyen avait un niveau de vie meilleur que celui d'aujourd'hui, sachant que les prix étaient à l'époque administrés, donc soutenus par l'Etat dont le credo était de développer l'économie socialiste.

agglomérations soient souvent envahies par des gens non citadins et qui construisent des bidonvilles autour des grandes villes, d'où le phénomène interminable de clochardisation des villes, devenu un véritable traquenard pour les pouvoirs publics. Pour le CENEAP, la pauvreté et les inégalités sociales continuent donc à reculer, précisant que la pauvreté absolue est presque éradiquée. Par contre, en ce qui concerne la pauvreté relative, elle est toujours présente dans les ménages et touche plus de 11%.

Néanmoins, selon des statisticiens, il existe plus d'une dizaine de millions de pauvres en Algérie, et suivant les chiffres avancés par certains membres de l'Office national des statistiques, le taux de chômage a atteint 14 %, tandis que le ministère de la Solidarité nationale parle de 800.000 nouveaux emplois créés par an.

Louiza Hannoune, leader du Parti des travailleurs s'est catégoriquement insurgée récemment en rejetant le chiffre de un million de postes de travail créés annuellement, chiffre avancé par des officiels. Chargé de contribuer activement à la connaissance minutieuse et scientifique de la carte de la pauvreté en Algérie en aidant le gouvernement à mieux disséquer ce phénomène propre aux pays du tiers-monde, mais parfois très perceptible dans les pays industrialisés et avancés, le PNUD estime que la pauvreté régresse en Algérie, notamment dans les 176 communes les plus démunies (Tiaret, Djelfa...). La stratégie mise en œuvre par le PNUD consiste à identifier les moyens et voies de lutte efficaces contre la pauvreté dans ces régions déshéritées en cernant mieux les besoins, les conditions de vie et les opportunités en matière de développement durable dont les pouvoirs publics ont compris que l'élévation du niveau de vie des masses rurales passe inéluctablement par cette nouvelle politique ayant déjà fait ses preuves en France où des pôles de compétitivité et de développement régional ont réussi à créer des richesses.

Les localités et communes ayant fait l'objet de diagnostic pour la connaissance de l'indice de pauvreté ne sont pas pour autant sorties du sous-développement et de la misère, notamment les zones et villages situés dans les montagnes et les zones arides ou semi-arides. Ainsi, ces communes déshéritées disposent de ressources insignifiantes et très insuffisantes pour la subsistance des populations.

L'enclavement et l'isolement dans lesquels elles se trouvent font, au contraire, accroître désespérément le chômage et le sous-emploi, ainsi que la pauvreté, sachant que certaines castes de la population ont du mal ou n'arrivent carrément pas à bénéficier de la modeste aide financière accordée aux couches sociales les plus démunies. Les moyens de transport sont dérisoires ou insuffisants, l'alimentation en eau potable est devenue un véritable parcours du combattant pour bon nombre de villageois et campagnards. Le travail saisonnier et agricole devient rarissime, bref la cherté de la vie rend ces populations dépendantes de l'aide et de la générosité des proches et autres.

Les communes les plus pauvres enregistrent un indice de pauvreté atteignant plus de 2 % de la population avec pas plus de 1 dollar par jour. Mais d'autres populations, les plus défavorisées qui vivent dans des conditions lamentables, se positionnent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire dans une extrême indigence, au point de ne pas manger à leur faim et se privant des besoins les plus élémentaires.

Il existe encore dans les villages et les communes les plus reculées, surtout dans les montagnes et les régions désertiques, des populations qui font des tas de kilomètres pour s'approvisionner en eau potable. Selon l'enquête menée par le CENEAP, il ressort que plus de 37 % de ces populations se situent au seuil de la pauvreté alimentaire alors que 53 % vivent dans le seuil de pauvreté générale.

Récemment, le DG de la Bourse d'Alger, Makhlof Rahni, a déclaré que la manne financière de 70 milliards de dollars devra être utilisée dans des projets de construction d'infrastructures créatrices de richesses et d'emplois, au lieu d'être consommée ou gâchée. Aussi, l'embellie financière est perçue par bon nombre d'Algériens comme une bouffée d'oxygène pour aspirer au mieux-être, pensant légitimement que les revenus pétroliers doivent profiter à tout le monde afin de réaliser des projets de développement durable.

A. A.

onusienne avoue que l'étude réalisée par le CENEAP manque de clarté et d'originalité, même si elle est sérieuse et déterminante pour palper le phénomène de la pauvreté en Algérie.

Le rapport concocté chaque année par le Conseil économique et social (CNES) paraît plus important, car il prend en considération la réalité des ménages et suit régulièrement le niveau de consommation et la hausse des prix, en décelant mieux le taux d'inflation et les difficultés des consommateurs à joindre les deux bouts, notamment parmi les familles nombreuses où les smicards sont obligés d'emprunter de l'argent pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires...

L'ONU et le PNUD au secours des pouvoirs publics

Suivant le constat fait par l'ONU préconisant une étude empirique, juste et scientifique de la pauvreté en Algérie, les programmes du gouvernement en matière de développement économique et de développement durable, tel que prôné par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement seront mieux cernés et décortiqués. Rappelons que Rahmani et Estrosi, respectivement ministres algérien et français de l'Aménagement du territoire, ont exprimé leur politique et leur ferme détermination à coopérer dans ce domaine d'activités en axant leur stratégie notamment sur la multiplication des pôles de compétitivité et l'industrialisation des régions déshéritées.

La coopération et le partenariat entre les deux pays permettra notamment la réduction de la pauvreté et la mise en place d'une stratégie à long terme de développement durable basée sur la création de richesses et le développement des ressources inhérentes à l'eau, l'éducation, la santé, en un mot, assurer le développement régional pour réduire les inégalités.

La territorialité et la délimitation des régions prioritaires, la définition des projets importants et urgents à mener

Milieu professionnel

Retardataires...comment remettre les pendules à l'heure ?

Au travail, il existe souvent une catégorie de personnes constamment en retard. Elles arrivent, en pleine réunion, essouffées, en s'excusant et avançant mille et un prétextes pour justifier leur conduite.

Comment faire comprendre à ces éternels retardataires que vous n'arrivez pas à réprimander, que la ponctualité est une qualité indispensable pour le bon fonctionnement de l'entreprise ?

La première question à vous poser est : pourquoi votre collègue ou collaborateur est toujours en retard ?

Si vous n'êtes pas d'un tempérament coléreux, lorsque l'un de vos fonctionnaires vient en retard, il serait indispensable de lui faire le point sur son attitude légère.

Laisser passer et faire comme si de



rien n'était ne peut qu'aggraver la situation et accentuer ce défaut chez la personne concernée. Lorsque la personne est en retard, cela ne représente qu'un détail pour elle, mais pour son entourage, qui subit ce retard, cela constitue une véritable pression.

C'est pourquoi il est recommandé d'attirer l'attention du retardataire sur ce problème afin de pouvoir le résoudre.

Comment faire comprendre à un retardataire qu'il perturbe le travail d'équipe ?

Lorsque votre collègue ou collaborateur arrive à une heure tardive, n'hésitez pas à afficher votre contrariété. Ne retardez jamais le début d'une réunion à cause de son absence. A son arrivée, évitez d'utiliser des phrases du genre, "ce n'est pas grave", "on vient juste de commencer", car vous

aurez ainsi l'air de le récompenser et non de le réprimander.

Il est indispensable de signifier à un retardataire qu'il perturbe, en effet, la réunion et doit être conscient des faits qui en découleraient. Répondez souvent aux excuses des retardataires par le silence.

Comment régler le problème des retards fréquents ?

Les remarques récurrentes sur les retards ne suffisent pas à elles seules. L'entretien en "tête-à-tête" permet de vous expliquer plus amplement sur le sujet et de mettre les points sur les i.

Expliquez à la personne retardataire que son manque de ponctualité perturbe le bon déroulement du travail et qu'elle doit respecter, dorénavant, les horaires.

Essayez de chercher ensemble la cause de ce manque d'organisation et signifiez lui que sa conduite légère induit qu'elle accorde peu d'importance à son travail ainsi qu'à ses collaborateurs et collègues.

Après votre entretien avec le retardataire qui, ne pouvant plus compter sur votre tolérance, saura qu'il devra faire preuve de sérieux et de ponctualité, afin de préserver son poste de travail.

Etes-vous prêt à quitter votre travail ?

Je m'ennuie tellement au bureau. J'ai l'impression d'avoir fait le mauvais choix. Je ne trouve plus de plaisir à accomplir mes tâches professionnelles et mes collègues me font souvent la remarque sur mon changement. Il m'arrive de vouloir quitter définitivement mon bou-

lot, mais pour aller où ? Je me trouve perdu. Que dois-je faire ?

Evidemment, prendre la décision de quitter son boulot pour aller découvrir d'autres horizons n'est pas toujours une tâche facile. L'idée de quitter son travail vous plonge déjà dans l'incertitude et la crainte de ne pas trouver ce à quoi vous aspirez réellement.

Dites-vous bien que vous n'êtes pas le seul à vouloir changer de travail et découvrir d'autres champs d'actions. Seulement il n'est pas aisé de foncer et d'oser la tentation.

Souvent le travail, tout ennuyeux soit-il, nous enfonce dans l'inertie. D'après les psychologues, lorsqu'une activité devient automatique, elle attire peu d'importance et sollicite peu d'attention. La personne qui accomplit cette activité se comporte comme un automate et devient indifférente et insouciant.

Si dans votre vie professionnelle, vous jugez accomplir votre travail dans de pareilles conditions, il serait utile de commencer par inventorier les avantages et les inconvénients de votre travail, en toute honnêteté.

Si les inconvénients l'emportent, vous serez amené à envisager les solutions qui s'imposent.

Pourquoi votre travail actuel ne vous satisfait-il pas ? Est-ce lié à l'argent, aux conditions de travail, aux conflits relationnels ? Etes-vous capable de changer votre vécu actuel en demandant une mutation par exemple ?

Si vous estimez que vos problèmes peuvent être solutionnés, tant mieux, mais s'ils sont insolubles, alors il est temps d'envisager concrètement le départ. Cependant, avant de le faire, vous devez vous préparer tant psychologiquement que concrètement.

Faire son bilan psychologique est le premier pas vers le changement. Ceci dit, la personne devra connaître les vrais motifs qui la poussent à continuer à se morfondre au travail au lieu de chercher à changer la situation en sa faveur. Est-ce par peur de l'inconnu ou par peur du changement ?

Généralement, c'est plutôt la peur du changement qui prime. Lorsqu'on consent à prendre des risques pour découvrir d'autres horizons, cela veut dire qu'on affronte l'inconnu pour améliorer sa situation actuelle. C'est

souvent le sentiment d'insatisfaction qui pousse cette catégorie de personnes à vouloir changer leur mode de vie.

Les individus, incapables de faire changer leur situation, souffrent souvent d'un manque d'assurance en soi, d'ambition et d'une incapacité à s'affirmer. Ils préfèrent passer leur vie à accomplir automatiquement un travail qu'ils jugent sans grand intérêt, que d'oser la tentation et envisager de meilleures perspectives d'avenir.

Si vous êtes tentés, par contre, de changer de boulot, alors prenez soin de préparer le terrain. Remplissez votre CV que vous déposerez dans diverses entreprises. Cherchez, dans votre entourage, des personnes capables de vous aider dans votre quête de boulot. Contactez vos anciennes connaissances et n'hésitez pas à passer des demandes d'emploi. Vous multiplierez ainsi les chances de trouver le travail de vos rêves. Dites-vous bien que votre état psychologique se répercute sur la qualité de votre travail. Alors, si vous jugez que votre job actuel n'est plus avantageux, songez vite à le changer.



Psychologie

Lorsque l'excellence devient pathologique

J' ai toujours été brillant et dynamique dans mon travail. Mes collègues enviaient mon intelligence et mes supérieurs étaient bien fiers de moi. Seulement, voilà que depuis 5 mois, ma situation professionnelle se détériore progressivement.

Je me sens épuisé, même en ne fournissant aucun effort physique ou intellectuel. Je me désintéresse de tout ce que je fais et je me sens inutile. Qu'est-ce qui m'arrive ?

Il nous arrive tous, à un moment donné de notre existence, d'être submergés par des responsabilités et des charges qui nous incombent et qui nous poussent, par conséquent, à un état d'épuisement général. On parle alors d'état d'épuisement professionnel "burnout".

Des cadres efficaces, brillants, plein d'avenir, se trouvent, tout à coup, dans un état d'épuisement sévère. De quoi s'agit-il ?

Le burnout est un état de mal-vivre, d'épuisement physique et psychique, accompagné de lassitude. C'est l'aboutissement d'un processus qui, lorsqu'on a accumulé une



grande quantité de stress, nous conduit à un point de non-retour.

Les personnes à risque peuvent être celles qui s'impliquent corps et âme dans leur travail, les individus perfectionnistes, dévoués et très ambitieux.

Vous reconnaître dans cette description ne veut

absolument pas dire que vous risquez le burnout.

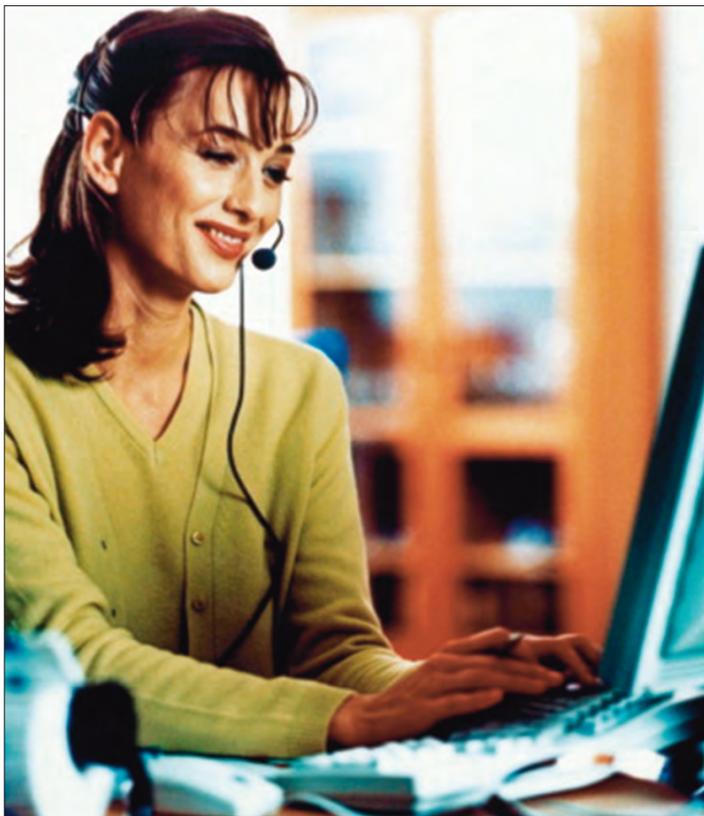
Les symptômes du burnout incluent un sentiment de déprime, d'irritabilité, de fatigue permanente, de sentiment de frustration et d'inutilité.

Sortir du burnout nécessite l'aide d'un psychologue. Si on est épuisé au point où l'on n'a plus le sentiment de pouvoir survivre, alors il vaut mieux réclamer une aide extérieure afin d'améliorer son état.

Il importe ensuite de réviser son attitude face à son travail et sa vie afin d'éviter de retomber dans le même piège, une fois rétabli.

Il importe aussi de reprendre le contrôle de sa vie en réévaluant ses priorités, prendre une distance face à la source de son stress, modifier son attitude, se questionner sur ses valeurs, son idéal, ses ambitions, reconnaître ses limites, apprendre les techniques de relaxation et donner un sens à sa vie et à son vécu.

Reprendre le contrôle de sa vie et la première étape pour se débarrasser de son épuisement professionnel. N'attendez surtout pas que les autres changent, c'est à vous de changer en fonction de vos aptitudes et vos capacités.



A quoi sert un carnet d'adresses ?

Le carnet d'adresses est un outil indispensable pour la recherche d'un emploi ou un stage. Ce petit répertoire, apparemment anodin, joue un rôle important dans votre quête de travail.

Comment créer son carnet d'adresses ?

Vous devez commencer par remplir votre carnet d'adresses dès le début de vos études universitaires. Vous pouvez vous créer un carnet d'adresses dans votre ordinateur, si vous êtes un fan des multimédias, ou choisir un grand répertoire téléphonique si vous êtes plus enclin aux vieilles méthodes.

Vous allez inscrire sur votre carnet d'adresses tous les liens que vous jugerez utiles dans votre quête de travail, à l'avenir.

Comment organiser son carnet d'adresses ?

D'abord, organisez vos contacts par ordre alphabétique, cela vous permettra un gain de temps et de trouver facilement le contact recherché.

Ensuite, commencez par vos contacts directs: contacts personnels, contacts professionnels, séminaires, conférences et colloques. Mentionnez ensuite toutes les adresses importantes "vues, lues, ou entendues", à travers la radio, la télévision, la presse ou le Web.

A quoi sert de noter tous ces contacts ?

Chaque contact, présent dans votre carnet d'adresses, est susceptible de vous aider à trouver le job de vos rêves. Vous ne devez négliger aucun contact, surtout que décrocher un travail, de nos jours, est une tâche des plus ardues.

Les contacts directs regroupent vos parents, amis, proches, connaissances ou relations dans votre entourage, qui seraient capables de vous aider à trouver un travail. N'hésitez pas à les interroger sur d'éventuelles relations qu'ils pourraient avoir, adresses utiles ou autres informations importantes.

Les contacts professionnels concernent tous les professionnels que vous serez amenés à rencontrer lors de vos stages, expériences professionnelles : maîtres de mémoires, encadreurs, professeurs à l'université... Leurs conseils peuvent vous être bénéfiques, puisqu'ils peuvent vous orienter vers les services de leurs confrères ou vous fournir des adresses intéressantes. Vous pouvez donc profiter de leurs expériences et de leurs nombreux contacts. Les colloques et les séminaires dont vous serez appelé à participer sont aussi des espaces qui vous permettront de rencontrer des professionnels et de trouver ainsi des adresses susceptibles de vous intéresser. Les émissions télé, radio et même la presse, consacrent de plus en plus de sujets sur la psychologie au sens large du terme. Il est désormais monnaie-courante de voir des interventions de spécialistes ou d'associations dans les médias. Alors, n'hésitez pas à noter toutes les adresses utiles. Le Web est devenu, de nos temps, un outil important dans la recherche d'emploi.

Le contact par voie électronique reste plus rapide et on sort souvent d'une séance de surfing avec pleins d'adresses intéressantes. Vous conviendrez donc que le carnet d'adresses est d'une grande utilité dans votre quête de travail. Alors, jeunes personnes à la recherche d'emplois, n'hésitez pas à utiliser tous vos contacts. Vous finirez certainement par trouver le job de vos rêves.

Notre appareil respiratoire possède plusieurs mécanismes de défense qui empêchent les corps étrangers de pénétrer dans nos poumons, et qui ont un rôle essentiel de maintenir propres les voies aériennes. Cependant certaines substances peuvent entraver le fonctionnement normal de ces mécanismes, telles la fumée, la poussière, certains produits chimiques... qui gênent leur mouvement et par conséquent, peuvent être responsables de certaines maladies qui peuvent être banales et habituellement bénignes ou d'affections plus graves comme les pneumoconioses.

Qu'est-ce que donc la pneumoconiose ? C'est une affection pulmonaire due aux poussières de différents matériaux ou produits se trouvant sur certains lieux de travail pouvant entraîner une maladie pulmonaire lorsqu'ils sont inhalés en abondance pendant un temps assez long.

On distingue deux types de pneumoconioses: les pneumoconioses d'origine végétale et les pneumoconioses d'origine minérale.

Pour la première, elle se manifeste par des symptômes cliniques le plus souvent de type allergique (rhume des foins, trachéite spasmodique, asthme...). De telles affections peuvent être dues à des pollens de plantes diverses et on les observe surtout chez les ouvriers agricoles, enfin tous ceux qui sont en contact avec les végétaux.

Mais on peut retrouver des pneumoconioses en rapport avec le travail d'un produit d'origine végétale dans de nombreuses industries, tels du coton, du lin, du chanvre, où on retrouve des manifestations allergiques qui se traduisent par une sécheresse de la gorge et une oppression respiratoire. Par la suite, une dyspnée asthmatiforme peut s'installer au bout de quelques années.

Parmi les pneumoconioses d'origine minérale, on retrouve l'asbestose et la beryllose comme maladies professionnelles les plus fréquentes.

L'asbestose : elle est due à l'inhalation de poussière d'amiante. Les professions les plus exposées ne sont pas celles de l'extraction, mais celles du traitement de l'amiante (broyage, tissage...).

L'amiante étant le facteur le plus responsable des mala-

Les affections respiratoires

Les pneumoconioses

dies respiratoires, notamment l'asbestose, cette dernière survient lorsque de grandes quantités de fibres d'amiante se sont accumulées dans les poumons et qu'on devient incapable de les expulser.

Les travailleurs les plus exposés à ce genre d'affections sont les mineurs, les fraiseurs, les fabricants de chaudières, les installateurs des tuyauteries etc.

Les premiers signes de l'asbestose sont :

- Une toux plus ou moins importante
- Une expectoration
- Une douleur intense au niveau du thorax
- Une diminution de la tolérance de l'effort
- Un essoufflement qui va progressivement jusqu'à la dyspnée

L'asbestose peut être affirmée par l'analyse des crachats, dans lesquels on retrouve des corps asbestosiques. Les signes radiologiques sont beaucoup plus tardifs.

Le diagnostic n'est posé qu'en présence :

- D'antécédents connus à l'exposition à l'amiante
- De radiographies évocatrices
- De signes physiques
- Et aussi de symptômes de fibrose pulmonaire (développement anormal de tissu scléreux). Le pronostic est sévère : il est directement lié à la durée d'exposition et à la quantité de fibres inhalées.

Il faut en général au moins dix (10) années d'exposition avant que les symptômes d'asbestose apparaissent. Sans oublier la fréquence du cancer bronchique et des tumeurs malignes de la plèvre chez les personnes exposées au risque asbestosique. L'exposition prolongée à l'amiante peut

engendrer un autre problème qui touche l'appareil respiratoire et qui se manifeste par des zones d'épaississement de la plèvre le long de la partie inférieure de la paroi thoracique ou près du diaphragme. La présence de cet épaississement de la plèvre n'est pas une preuve confirmant que les poumons sont atteints, sauf si on est en présence de signes en faveur d'une asbestose. Pour ce qui est de la beryllose, c'est une affection provoquée par le béryllium. Ce dernier est un métal gris extrait du beryl, qui est utilisé sous forme de fluorure.

Les ouvriers se trouvent à son contact dans les mines. Ce métal est utilisé sous forme d'alliage dans diverses industries, employé pur sous forme de cristaux surtout dans l'électronique, l'industrie de l'acier, des tubes à rayons X... Certaines formes de cette affection sont reconnues comme maladie professionnelles.

Les signes de la beryllose apparaissent au niveau du derme ou des poumons

Pour ce qui est des signes cutanés, on retrouve une inflammation de la peau atteignant surtout le derme (eczéma par exemple), aussi des granulomes (petites tumeurs)...

Cependant, de nos jours, cette affection devient de plus en plus rare vu le développement de la technologie, qui a permis aux utilisateurs du béryllium de se protéger et même la qualité du métal lui-même a connu quelques modifications qui ont pour objectif la protection de tous ceux qui lui sont exposés et diminue par conséquent le risque d'être atteint de beryllose.



Pollution

Qu'en est-il des poumons face à d'intenses fumées ?

Les pompiers et les secouristes sont le plus souvent exposés à des fumées élevées lors de leur travail.

C'est d'ailleurs pour cela que beaucoup d'entre-eux meurent davantage d'inhalation de fumée que de brûlures.

Une importante inflammation touche les voies respiratoires inférieures lors de l'exposition à une fumée intense, qui peut évoluer vers un œdème (infiltration de liquide qui coagule dans le tissu de l'organisme), pulmonaire en cas d'exposition intense.

Toute les combustions libèrent de l'oxyde de carbone qui est alors inhalé et interfère avec le transport d'oxygène par le sang.

Toutes les fumées contiennent une certaine quantité de ce gaz inodore. Il faut donc être prudent devant n'importe quel dégagement de fumée (même devant un bar-

becue). Les effets de l'inhalation de l'oxyde de carbone sont si subtils qu'ils passent inaperçus, (vous pouvez perdre conscience sans vous rendre compte de quoi que ce soit).

La fumée irrite aussi les poumons par ses particules flottantes.

De nombreux plastiques, polyuréthane et autres matériaux synthétiques utilisés dans les aménagements intérieurs, libèrent divers gaz toxiques lorsqu'ils brûlent.

Ils sont particulièrement dangereux pour les poumons, qu'ils peuvent léser plus ou moins gravement. Une exposition prolongée à des fumées de tous types est un facteur de maladie pulmonaire chronique.



Industrie

Fabrication de l'huile d'olive

La fabrication de l'huile d'olive commence dès le ramassage des olives mûres (noires) dans les oliveraies. La récolte des olives se situant pendant la période d'octobre et février, voire mars de chaque année (campagne d'olives), à cheval sur deux années calendaires.

Par Ourida Aït Ali

Les procédés d'extraction

1- La méthode la plus ancienne (en usage encore dans certaines régions d'Algérie) consiste à creuser une mare aménagée où l'on entasse une certaine quantité d'olives, mélangées d'eau. Le mélange est foulé avec les pieds, la pulpe se sépare des noyaux et l'huile surnage à l'eau de la mare.

Après décantation, l'huile surnageant est recueillie manuellement, l'eau quant à elle est rejetée.

2- La méthode introduite par les Romains

Cela nécessite un broyeur et un pressoir.

Le broyeur comporte un pétrin maçonné, muni d'un axe en bois en son centre autour duquel tourne une meule dressée sur champ et comportant une barre de brancard, permettant un mouvement circulaire de la meule (le mouvement est obtenu par la force des bras, ou tracté par une bête de somme).

Les olives sont déversées dans le pétrin et l'action de la meule permet une trituration pour obtenir une "pâte" composée de pulpe d'olives séparées de leurs noyaux (qui demeurent entiers en majorité, en raison du plan incliné de la meule par rapport à l'axe du pétrin).

La pâte d'olives écrasées ainsi que les noyaux garnissent les scourtins en jute, en alpha ou en disse et l'empilement de plusieurs scourtins permet de passer à la phase finale dans le pressoir.

Les scourtins s'apparentent à des pneus d'automobile permettant de les garnir par la fente interne et leur texture permet, par pression, à l'huile de s'échapper.

Le pressoir

Fait la plupart du temps en bois, il comporte :

Deux piliers verticaux, solidement fixés au sol.

Entre les deux et au niveau du sol se trouve un bassin circulaire, maçonné ou taillé à même la roche, permettant de recueillir l'huile s'écoulant de l'appareillage situé plus haut.

Cet appareillage comporte une poutre coulissante le long des deux piliers verticaux.

Cette poutre est munie en son centre d'une vis taillée dans le bois, la traversant et dont le mouvement vertical permet de pousser une autre pièce de bois, épaisse et horizontale qui pressera l'empilement des scourtins garnis d'olives écrasées.

Cette pièce fera étau avec l'autre pièce de bois ser-

vant de base à l'empilement des scourtins.

L'étau se rétrécit, au fur et à mesure des tours de vis obtenus, grâce à l'application d'un couple de force sur la vis formant mécanisme avec la pièce de bois horizontale. Le couple de force est exercé par le travail d'une ou deux personnes agissant avec un levier appliqué aux encoches prévues, à cet effet, à la tête inférieure de la vis.

Avant même d'actionner le couple de force, les scourtins gorgés d'huile laissent s'écouler naturellement la première huile, "huile d'olive vierge".

La pression exercée, plus ou moins forte, permet l'extraction de l'huile qui est recueillie dans le bassin prévu à cet effet.

Pour augmenter le rendement, on a recours à l'addition d'eau chaude, versée sur les scourtins en fin d'opération.

Le mélange eau, plus huile, recueilli dans le même bassin, est dirigé vers des bassins secondaires de décantation.

Là, avec le temps, le mélange, eau plus huile, se décante, l'huile est recueillie par l'ouverture des bassins, l'eau quant à elle est évacuée, par des ouvertures, au fond des bassins.

Ce procédé permet d'obtenir

- de l'huile d'olive vierge
- de l'huile d'olive de première pression
- de l'huile d'olive de deuxième pression (résultant de la décantation eau - huile).

Les scourtins, quant à eux, livrent, enfin, de cycle, les tourteaux (par résidus de la pulpe d'olive et des noyaux ou grignons Amégrouche, en Kabyle, qui sont récupérés auprès des huileries pour être utilisés comme moyen de chauffage).

- Un dernier traitement des noyaux réduits en pâte donne une huile de qualité médiocre, l'huile de grignons servant surtout dans la fabrication de savon dit de Marseille. La décantation de l'huile, s'opérant par simple gravité, laisse en fin de traitement un mélange de pulpe d'olive, d'huile et d'eau appelé la margine.

L'extraction, ainsi décrite, remonte à l'époque romaine et certaines unités fonctionnent, ainsi, jusqu'à nos jours.

Il fut un temps où chaque famille possédait son propre pressoir.

Le mode opératoire et le faible rendement de l'huile, par rapport à la quantité d'olives nécessaires, ont relégué ces pressoirs antiques au rang de curiosités régionales et touristiques.

3- Les procédés modernes

Le moteur à explosion et le diesel ont permis la mécanisation de l'industrie de l'huile d'olive.

- La trituration est obtenue par l'action de broyeurs puissants.
- Le pressoir est actionné par des presses hydrauliques



- La mécanisation procède, également, à l'obtention d'une pâte plus homogène écrasant l'ensemble, pulpe et noyaux, participant à un meilleur rendement d'huile sous l'effet de la pression exercée mécaniquement.

Résultats

- Meilleurs rendements
- Réduction des effets
- Gain de temps
- Capacité de trituration augmentée sensiblement.

Les huileries les plus modernes font appel à des techniques de l'industrie chimique (addition d'eau et de sel, chauffage des mélanges, filtration et raffinage), permettant la séparation des différents composants de l'huile d'olive qui est un mélange naturel de plusieurs variétés d'acide gras tel que l'oléine.

Ces procédés modernes permettent aussi de lutter contre l'acidité de l'huile, qui s'oxyde facilement à l'air libre, surtout si la récolte d'olive est stockée longtemps avant d'être triturée.

4- Les rendements

D'abord le rendement est fonction de la variété de l'olive (il en existe naturellement plusieurs dizaines d'espèces locales).

- En montagne, les oliveraies ont pour origine l'olivier sauvage, l'oléastre (zeboudj) greffé avec d'autres variétés ayant un meilleur rendement, le zeradj notamment, autres variétés le chamlal (Achemlal en Kabyle), le remli, l'olivier commun non greffé et différent du zeboudj (oléastre), la sigoise (surtout pour les conserveries).

L'olivier est connu également pour donner une bonne récolte une année sur deux.

Le rendement, généralement admis, est de 17 litres à 25 litres par quintal d'olives.

Les procédés modernes font miroiter des rendements de plus de 30 litres/quintal.

Pour obtenir 1 litre d'huile d'olive, il faut cueillir 4 à 5 kilogrammes d'olives.

L'huile d'olive algérienne ne couvre que 5% des besoins nationaux

La production algérienne d'huile d'olive ne couvrirait qu'à peine 5% des besoins du pays en matière grasse végétale, soit une consommation annuelle par habitant inférieure à 1 litre.

Cette situation est considérée comme dérisoire comparée à celle du Maroc et de la Tunisie, selon la même source.

En dépit des progrès enregistrés en matière de production mais aussi de consommation de l'huile d'olive, grâce aux différents programmes de développement de l'agriculture, cette filière n'a pas bénéficié, de l'avis de certains producteurs, de

l'importance qu'elle mérite. Du point de vue économique, l'industrie de l'huile d'olive permet de faire vivre des milliers de familles et des centaines de jeunes se sont lancés dans l'entrepreneuriat, en créant des petites entreprises de transformations de l'huile d'olive.

A noter que sur le plan international, à part quelques timides percées sur le marché français, l'huile

d'olive algérienne est quasiment absente des étales. Par contre, l'huile d'olive espagnole, italienne, et tunisienne sont bien présentes. Pour rappel, la production et la consommation nationale de l'huile d'olive, estimée en 2004/2005 à 35,3 mille tonnes, atteindra en 2007 près de 46.000 tonnes et 49.000 de tonnes en 2010/2011.

Apprentissage

Activités extrascolaires

C'est la fin des vacances d'hiver et nous constatons, comme de coutume, que les enfants n'ont pas profité du repos auquel ils avaient droit. Qui dit vacances, dit activités ludiques et non oisiveté, mère de tous les vices, quand ils n'ont pas été obligés de suivre la scolarité parallèle, c'est-à-dire les cours particuliers, de soutien ou autres.

Par S. Choutri

Pour pouvoir assurer un rythme harmonieux dans les études, il faut que les élèves profitent de leurs vacances comme il est nécessaire d'organiser la vie à l'extérieur des salles de classe et de l'école.

Dans les anciens programmes, ceux de l'école fondamentale, il était prévu des sorties pédagogiques servant à illustrer les dossiers étudiés. Il fallait, bien sûr, réunir toutes les conditions pour mettre en pratique ces "sorties", c'est-à-dire, prévoir à l'avance le projet, la préparation (théorie étudiée en classe), les documents pour sa réalisation, réunis par l'enseignant et les élèves, bref, toute la paperasse qui est exigée, autorisations, assurances... La pratique se faisant sur le terrain, un moyen de transport devrait être mis à la disposition par la mairie ou payé par l'APE (Association des parents d'élèves). Il fallait aussi des accompagnateurs pour gérer les gosses et surtout ne pas empiéter sur l'horaire d'enseignement obligatoire, mais sur le temps libre, le lundi ou un après-midi vacant. Bref, les difficultés ne



s'arrêtaient pas là, l'effectif des classes dépassant 45 élèves, un choix (difficile) s'imposait pour ne pas heurter la sensibilité des élèves et ne pas créer d'injustice ; seul un roulement pouvait résoudre ce dilemme.

On ne pouvait déplacer des classes entières, alors par groupes, chacun son tour, pour que tous puissent bénéficier d'au moins une sortie par trimestre. Beaucoup d'anciens élèves se souviennent avec nostalgie d'excursions, de visites dans des sociétés, réalisées grâce à l'école, qui les ont guidés dans le choix de leur

profession. Hélas, tout cela n'existe plus, pourquoi ? Manque de moyens, de temps, nous dit-on. Les enseignants ne s'impliquent plus, mais certains continuent, malgré la démission générale, à se consacrer à leur profession.

Je tiens à saluer l'enseignante qui a eu l'ingénieuse idée d'organiser une sortie permettant à ses élèves de faire connaissance avec les studios de la Chaîne III. C'est l'émission "Bout de chou" qui les a reçus et les animateurs ont été agréablement surpris de constater que les gamins s'in-

téressaient à leur métier. Ces élèves, qui appartiennent à une classe d'un CEM de Aïn-Bénian, ont participé avec enthousiasme au débat, ils ont pu voir comment se déroulait l'émission de l'autre côté, celui de l'animateur.

Il serait profitable que les enfants sortent et apprennent sur le terrain tout en se distrayant, il n'y a pas meilleur enseignement que celui qui met en pratique ce qui a été expliqué. L'immobilité imposée en classe entraîne la monotonie, la théorie ne peut être visualisée et acquise que lorsqu'elle est mise en pratique.

Ce que cette enseignante a réalisé avec un peu de courage et de travail, les autres peuvent le faire, il faut donc les encourager et les aider à innover pour faire de l'apprentissage un moment agréable et, pourquoi pas, le transformer en jeu.

Le jeu d'échecs exige des facultés essentielles en relation avec la mémoire, la concentration et la stratégie, comme le scrabble impose de choisir le mot qui rapporte le plus de points.

Alors, le jeu n'est-il pas la meilleure forme d'apprentissage ? S. C.

L'immobilité imposée en classe entraîne la monotonie, la théorie ne peut être visualisée et acquise que lorsqu'elle est mise en pratique.



Selon une enquête menée par le CRASC sur la situation

La majorité des femmes travaille

Elles sont ministres, magistrates, hauts cadres de l'Etat, chefs d'entreprises, investisseurs... Les femmes en Algérie ont, certes, pu occuper des postes sensibles auxquels d'autres femmes arabes, africaines ou autres, issues de pays plus développés, n'ont pu accéder. Mais en dépit des acquis, arrachés au fil des ans et des sacrifices, la contribution des femmes algériennes dans le marché du travail et dans l'économie du pays en général reste faible, voire insignifiante bien qu'elles constituent, selon les dernières statistiques, un peu plus de 50 % de la population algérienne.

Par Meriem Nouar

C'est ce qu'a révélé, en effet, la dernière étude menée par le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) au profit du ministère délégué chargé de la Famille et de la Condition féminine, dont les résultats ont été rendus publics, au courant de la semaine dernière, au niveau du ministère de la Santé.

De 14,6% enregistrés par l'Office national des statistiques (ONS) en 2004, le taux de participation de la femme dans le monde du travail a modestement augmenté, durant ces deux dernières années, pour atteindre un taux de 18,5 % en 2006. Même si



elle n'est pas exhaustive, cette enquête qui a été menée dans 16 wilayas du pays, a permis en fait de mettre la lumière sur bien des inégalités et dépassements de la part des employeurs, notamment ceux appartenant au secteur privé, à l'égard de ce qu'on qualifie communément de « sexe faible ».

Lorsque l'informel accapare le secteur privé...

Ainsi, parmi les 40 % des femmes exerçant dans ce dernier secteur, la majorité d'entre elles travaillent dans l'informel à raison de 21,5 %, contre 18,5 % dans le formel, alors que l'essentiel de la force active dite « occupée » est absorbée par le secteur public. Ces chiffres qui ne sont en fait que la partie apparente de l'iceberg, reflètent la situation anarchique du marché du travail en Algérie où le secteur informel représente le principal ennemi qui menace constamment l'économie du pays et lui coûte des pertes annuelles estimées à des milliards de dinars, à cause de l'évasion fiscale, du non-paiement des charges sociales et autres. Cela sans parler de la qualité douteuse des produits et services mis sur le marché par cette catégorie d'intervenants, car ils ne répondent souvent pas aux normes requises. L'ampleur du phénomène a atteint un tel point de gravité que ni les textes de lois ni les mesures coercitives prévues dans ce cadre par les pouvoirs publics n'ont pu le contenir.

Selon l'étude du CRASC, qui a ciblé la situation des femmes dans le marché de l'emploi, il s'est avéré que « le niveau d'instruction est un des

facteurs sélectifs majeurs dans l'accès au travail formel ; si les femmes sans instruction sont présentes dans le secteur informel pour plus de 60 %, elles représentent 6,4 % dans le secteur privé formel et 33,5 % dans le secteur public ».

Dans cette optique, l'étude souligne que les femmes ayant un niveau supérieur sont présentes essentiellement dans le secteur public à hauteur de 78 %, contre 20,8 % dans le privé et 1,1 % dans l'informel.

Selon les analyses des enquêteurs, la pratique de l'activité informelle reste l'un des modes dominants d'entrée dans la vie active, sachant que 86,4 % n'avaient jamais exercé d'activité.

25 % des recrutements dans le public se font sur recommandation

A vrai dire, ce n'est que depuis l'avènement des multinationales, qui ont investi plusieurs domaines d'activités tels la téléphonie ou l'automobile, le transport aérien, etc. que de nouveaux horizons se sont ouverts pour ces compétences, aussi bien masculines que féminines, car il est utile de souligner les écarts énormes de rémunération relevés entre les deux secteurs. Cela, sans manquer de mettre en relief la croissance économique, réalisée ces dernières années, qui a permis d'impulser une nouvelle dynamique en matière d'emploi.

Quant au privé national, il faut dire que son champ d'action reste encore limité, d'autant plus que l'instabilité, le non-respect des droits des travailleurs, notamment lorsque ces

derniers ignorent les lois régissant les relations de travail, sont autant d'appréhensions exprimées par les demandeurs d'emplois. C'est sans doute pour cette raison que les entreprises économiques du secteur public sont beaucoup plus sollicitées que celles appartenant au secteur privé.

Dans cet ordre d'idées, l'étude du CRASC s'est également intéressée aux moyens d'accès de la gent féminine aux postes d'emploi qui sont résumés en quatre modes.

Dans le secteur public, 44,6 % des femmes interrogées ont accédé au travail sur la base d'une demande de recrutement, 30,4 % sur concours, alors que 25 % d'entre elles—ce qui n'est pas négligeable—ont été recrutées sur recommandation. Concernant le secteur privé, l'enquête en question nous apprendra que l'essentiel du recrutement se fait par voie du recommandation.

Quoi qu'il en soit, en dépit des avancées réalisées par la femme algérienne dans le domaine du travail et les slogans brandis par les uns et les autres, les inégalités entre les deux sexes, sur plusieurs volets (salaires, accès à l'emploi, postes de responsabilité, et autres) continuent toujours de caractériser les relations de travail entre hommes et femmes. Une relation qui revêt presque un caractère conflictuel, et ce, pour différentes considérations d'ordres social, psychologique, religieux ou autres.

La discrimination et le harcèlement, une réalité flagrante

Habituees à toutes sortes de pressions, très peu d'employées recourent aux voies légales pour réclamer leurs droits, en cas de litige, et ce, soit par peur de perdre leur poste, soit par manque de courage, par intimidation ou tout simplement par ce que ignorant leurs droits.

Ainsi, dans le secteur public, seulement 24,8 % des femmes n'hésitent pas à faire appel à l'inspection du travail en cas de litige et 22,6 % au syndicat. Quant au secteur privé, près de 40 % des employées n'engagent aucune procédure, alors que le recours au syndicat du travail est presque inexistant avec un taux de 3,6% seulement.

D'ailleurs, l'enquête du CRASC révèle que les conflits de travail sont l'un des cinq motifs qui ont poussé 42 % des femmes, aujourd'hui au foyer, à abandonner leurs postes de travail, par désespoir, par sentiment d'injustice ou de frustration. Les autres motifs cités sont ou bien une mauvaise rémunération, la pénibilité de l'emploi, la difficulté de concilier la vie professionnelle et maritale, ou

de la femme dans le marché de l'emploi en Algérie

au noir dans le secteur privé

encore carrément la décision du mari.

Le problème majeur rencontré par les femmes travailleuses est relatif aux moyens de transport. Un élément cité comme un sérieux obstacle par les femmes enquêtées.

En outre, l'on citera le problème du climat familial, le salaire, la discrimination, le harcèlement, les problèmes d'horaires, etc.

D'après l'étude en question, les femmes interrogées, quel que soit leur âge, leur situation familiale, c'est-à-dire, célibataires ou mariées, leur niveau d'instruction, qu'elles soient issues d'un milieu rural ou urbain, dans des quartiers aisés ou

modestes, « elles ont toutes évoqué les mêmes problèmes avec un ordre prioritaire différent, selon la catégorie sociale à laquelle elles appartiennent ».

Une remarque de taille qui doit interpellier les autorités concernées et les décideurs à se pencher plus sérieusement sur les problèmes relevés d'une manière pratiquement unanime par les femmes travailleuses, notamment ceux relatifs à la discrimination, aux harcèlements, et autres inégalités et atteintes qui sont sensées être sévèrement punies par les lois de la République (art. 29, 31 et 51 de la Constitution, loi n°11-90 du 21-

04-1990, et autres).

Au regard des textes régissant le monde et les relations de travail qui préconisent l'égalité des sexes et le droit au travail pour tous, on pourrait croire que les travailleurs algériens sont les mieux protégés dans ce domaine.

Mais, malheureusement, entre la théorie et le terrain, il y a tout un monde, car les lois sont rarement respectées. D'ailleurs, les lenteurs administratives et autres blocages constatés à tous les niveaux, en cas de conflits, poussent beaucoup d'employés, victimes de ces abus de la part de leurs employeurs, à abandon-

ner leurs droits.

Un état des lieux que les pouvoirs publics promettent de changer, en appliquant avec plus de rigueur les lois, ou encore en adaptant les textes au nouvel environnement économique et social, de sorte à garantir à tout un chacun ses droits les plus légitimes, indépendamment de son sexe, de ses origines et de son appartenance sociale ou autres.

En attendant, les plus vulnérables devront continuer de prendre leur mal en patience, souvent en silence, en attendant des jours meilleurs...

M. N.

Dix femmes dirigeantes qui ont tout pour faire parler d'elles

Icônes de la femme patron, Anne Lauvergeon (présidente du directoire d'Areva) et Mercedes Erra (PDG de BETC Euro RSCG) font encore figures d'OVNI dans le paysage patronal français pour avoir réussi à s'imposer en affaires. Le dernier women's forum de Deauville a une nouvelle fois révélé la faible représentation des femmes aux postes de pouvoir ou de responsabilités dans la société. Aujourd'hui, elles ne sont que quelques centaines à diriger, présider ou administrer de grandes entreprises. Le plus souvent avec succès. Découvrez dix dirigeantes méconnues qui hissent leur société vers les sommets.

Myriam Maestroni, Primagaz



Dyneff, Agip et depuis 1996, Primagaz, Myriam Maestroni a réalisé toute sa carrière dans le secteur de l'énergie. Cette sup de co Bordeaux n'a que 30 ans quand elle est nommée directeur

général de Primagaz Espagne. Directeur commercial et marketing de Primagaz France à partir de 2003, elle enchaîne des résultats à faire pâlir ses homologues masculins. Sa nomination comme directeur général en juin 2005 n'est donc pas une surprise. Myriam Maestroni dirige aujourd'hui 1.000 personnes. Elle affiche non seulement un chiffre d'affaires en progression (522 millions d'euros), mais aussi une rentabilité à deux chiffres (12,5%).

Dominique Reiniche, Coca-Cola Europe



Procter&Gamble, Kraft et Coca-Cola: depuis sa sortie de l'Essec en 1978, Dominique Reiniche est à la bonne école pour mettre en pratique ses cours de marketing. Trilingue, elle a

cumulé les responsabilités dans ce domaine, mais aussi sur les questions stratégiques. Nommée PDG de Coca-Cola Entreprise France en 1998, elle chapote l'ensemble des activités du groupe pour l'Europe cinq ans plus tard. Depuis mai 2005, elle préside The Coca-Cola Company pour l'Europe. Sous la responsabilité de cette mère de famille, 60 000 salariés et 1/3 du chiffre d'affaires mondial de Coca-Cola, 6,8 milliards de dollars en 2005.

Jeanne Pollès, Philip-Morris France

Avec son BTS Action co et un troisième cycle de



marketing elle alterne les responsabilités au siège de Neuilly et une pratique intensive du terrain. Elle s'impose dès 1998 comme directrice des ventes. Elle ajoute la direction marketing à sa carte de visite en 2002. A 40 ans, c'est tout naturellement qu'elle accède en juin 2005 à la présidence de la filiale française du géant du tabac. Elle affiche un beau bilan. Malgré les nombreuses campagnes anti-tabac, le chiffre d'affaires de Philip-Morris France augmente. En 2004, il était de 602 millions d'euros. Les ventes sont en hausse de 4,5% par rapport à l'exercice précédent. Les bénéfices aussi : 7 millions d'euros.

Jo-Ann Fernandez, 3M France



JoAnn Fernandez est américaine. Diplômée en sciences politiques de l'Université de Rochester et en Marketing de l'Université de Chicago, elle a gravi un à un les échelons du

groupe connu pour ses produits de papeterie (scotch, post-it...). Elle est nommée présidente de la filiale 3M de Hong-Kong en 1996. Vice-présidente monde de la division produits pour le bureau en 1999, elle est nommée à la tête du groupe 3M en France en 2003, à 50 ans. En 2005, le chiffre d'affaires était de 1,02 milliard d'euros, en hausse de 30% en 3 ans.

Nathalie Roos, Masterfoods France

Mars, Twix, Bounty, Snickers, M&M'S et Balisto, c'est elle. Depuis mai 2004, Nathalie Roos occupe le poste de directrice générale de l'activité "chocolat et crèmes glacées" de Masterfoods France. Une division alimentaire du groupe qui pesait 357 millions d'euros en 2005. Après un détour en 2000, en tant que directrice commerciale du réseau grande distribution des Brasseries



Kronenbourg, elle revient quatre ans plus tard chez Masterfoods. A 41 ans, mariée et mère de 3 enfants, elle a un millier de personnes sous ses ordres.

Laurence Berman-Clément, Jet tours

En cinq ans, Laurence Berman a su redresser la situation financière inquiétante de Jet tours. Avec elle, jet Tour entreprend un virage stratégique et se positionne sur une offre de voyage plus haut de gamme. Le tour-operator a retrouvé le chemin de la rentabilité en 2004. Jet tours affichait des bénéfices de 5 millions d'euros en 2005. Le chiffre d'affaires progresse de 10% en deux ans. Il est aujourd'hui de 300 millions d'euros.



Françoise Gri, IBM France



Diplômée de l'ENSI Grenoble, Françoise Gri entre chez IBM France en 1981 comme ingénieur commercial. Depuis son arrivée, elle accompagne IBM dans son virage stratégique.

Se retirer des micros pour développer les logiciels et services. Françoise Gri apparaît dans le dernier classement du magazine Fortune parmi les «44 femmes les plus puissantes du monde». En 2004, la filiale française dégageait 209 millions d'euros de bénéfice.

Patricia Barbizet, Artemis

Diplômée de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Patricia Barbizet a débuté sa carrière au sein du groupe Renault en tant que trésorier puis directeur financier. Elle rejoint le



groupe Pinault en 1989 en tant que directeur financier. Elle dirige non seulement le portefeuille de participations de la holding, mais est aussi vice-présidente du conseil d'administration de PPR, présidente de Christie's et membre du conseil de neuf sociétés différentes (Bouygues, Gucci, Air France...).

Françoise Montenay, Chanel

Présidente de Chanel SAS depuis 1998, Françoise Montenay occupe les mêmes fonctions chez Bourjois. En 2004, le chiffre d'affaires de ces deux entités s'élevait à 1,5 milliard d'euros avec des niveaux de rentabilité de l'ordre de 5%. Diplômée d'HEC JF, Françoise Montenay est passée par Mobil Oil, Procter & Gamble, L'Oréal et Ungaro avant de devenir directrice générale des activités mode de Chanel en 1988. "J'ai eu la chance d'être au contact de tous les types de produits et de tous les modes de distribution" commente-t-elle. Reconnue par ses pairs, elle est depuis juin dernier présidente du comité Colbert, le groupement des industries du luxe français.



Nathalie Mesny, marques Carrefour

Directrice générale des marques Carrefour à 41 ans, Nathalie Mesny détonne dans le milieu de la grande distribution, traditionnellement dirigé par des hommes. Elle a aujourd'hui la responsabilité des produits du distributeur de Carrefour : N° 1, Carrefour, et Reflets de France, entre autres. L'équivalent de 10.000 références pour une activité qui pèse 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires.



Certification et normalisation en Algérie

Enjeux, défis et perspectives

Ce dossier n'a d'autre prétention que de relancer le débat sur des thèmes aussi importants pour notre pays de manière générale et pour son économie en particulier. En effet, très souvent, des pavés sont jetés dans la grande mare de l'information et leurs intitulés renvoient parfois à des notions hermétiques. Ainsi en est-il de la veille technologique, de la mise à niveau, du développement durable, de l'intelligence économique et du concept de bonne gouvernance. Toutes ces notions ont cependant le même référentiel, qui est celui de la qualité. Et on peut dire que dans ce domaine, si les enjeux sont grands et les défis énormes, les perspectives demeurent immenses puisque tout reste à faire.

Dossier préparé par Abderrahmane Semmar

La qualité est aujourd'hui une des exigences de l'économie mondiale. Le processus de normalisation répond aux enjeux que s'est fixés l'Algérie et aux échéances à venir.

Parmi ces enjeux, il faut citer :

- L'ouverture du marché national
 - L'entrée en vigueur depuis plus d'une année de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne
 - La prochaine adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Trois éléments probants font que l'Algérie s'est dotée d'instruments à même de faire face à ces enjeux d'une part, et pourquoi pas rattraper son retard par rapport aux pays voisins. Ces trois éléments sont :
- La préparation des textes réglementaires de la normalisation qui seraient prêts, selon le Directeur général de l'IANOR
 - L'institution depuis 2003 du prix de la qualité qui a permis de créer, selon le ministre de l'Industrie, un espace de compétition pour les entreprises industrielles en vue d'atteindre les seuils de réussite et d'excellence.
 - La mise en place d'ALGERAC, organisme algérien d'accréditation.

Pour autant, la démarche de certification en Algérie est un phénomène plutôt récent même si le premier certificat ISO 9000 a été délivré en juillet 1998. Pour rappel, c'est l'entreprise ENIEM spécialisée dans les équipements électroménagers qui a décroché ce premier certificat et qui fait donc figure de pionnière dans le domaine de la certification.

Cependant, si on devait établir un bilan de tout ce qui a été entrepris en presque une décennie, les résultats sont de l'aveu même des responsables concernés, nettement insuffisants.

Selon la Direction de la normalisation et de la propriété industrielle (DNPI) du ministère de l'Industrie, le programme pour l'accompagnement des entreprises, initié par les pouvoirs publics en 2000, n'a permis de certifier que 178 entreprises publiques et privées à la norme ISO 9001 version 2000.

Le bilan chiffré est le suivant :

Dans le détail, six grandes opérations initiées par la DNPI ont permis à :

- 167 entreprises d'obtenir la certification ISO 9001 version 2000
- 06 entreprises ont été certifiées ISO 14001 version 1996
- 05 entreprises sont en voie de certification ISO 22000 sous référentiel HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques. Notons que ISO 22000 est la norme internationale relative à la sécurité des produits alimentaires.

Toujours selon la même source, une aide financière d'un montant de 50 milliards de centimes a été accordée pour l'application d'un programme de développement d'un système de normalisation et de la protection industrielle mis en place en Algérie par le minist-





rière de l'Industrie. Ce programme a été approuvé par le gouvernement en mars 2000 dans son volet relatif à la mise en place de la démarche qualité et environnement en entreprise.

Il faut d'abord savoir en quoi consiste la démarche de certification.

Cette démarche repose sur les corollaires suivants:

- Toute entreprise nationale publique ou privée quelle que soit sa dimension peut prétendre à une certification

- Il est fait obligation de recourir à un bureau d'études spécialisé pour accompagner l'entreprise dans la mise en place du système de management de la qualité. Cet accompagnement consiste en un soutien permettant à cette entreprise de faire face aux exigences de la norme en matière de gestion documentaire, des ressources humaines, matérielles et financières. Le coût de l'accompagnement ou rétribution de la prestation de l'accompagnateur s'élève à un montant se situant entre 300 et 500 millions de centimes.

- Une fois le système de management de la qualité mis en place, l'entreprise sollicite un organisme international habilité à fournir la certification ISO. Le montant de la certification est évalué de 100 à 150 millions de centimes dont une partie payable en devises.

Ceci étant posé, il s'agit maintenant de revoir d'abord les axes qui sous-tendent la démarche et comment ils ont été élaborés par les pouvoirs publics.

Au plan institutionnel et juridique, l'Algérie dispose depuis 1989 d'une loi sur la normalisation modifiée par la loi du 04 juin 2004.

En 1998, et suite à la restructuration de l'INAPI (Institut algérien de normalisation et de propriété industrielle), un organisme dédié à la normalisation, l'Institut algérien de normalisation (IANOR) a été créé. Parmi ses principales attributions, nous pouvons citer :

- L'élaboration, la publication et la diffusion des normes algériennes
- L'adoption de marques de conformité aux normes algériennes et de labels de qualité ainsi que la délivrance d'autorisation de l'utilisation de ces marques et le contrôle de leur usage dans le cadre de la législation en vigueur
- La constitution, conservation et mise à disposition de toute documentation ou information relative à la normalisation
- L'application des conventions et accords internationaux dans les domaines de la normalisation auxquels l'Algérie est partie prenante.

Au plan de la coopération internationale, des programmes sont mis en place avec la collaboration de l'ONUDI en vue d'assurer le renforcement des capacités institutionnelles nationales en matière de qualité,

de normalisation, de certification et d'accréditation en Algérie. Entamé en septembre 2003, ce programme vise à l'amélioration de l'environnement des entreprises en Algérie et le développement des services offerts aux PME algériennes.

Les principales mesures prises par les pouvoirs publics pour la normalisation et la certification ont été inscrites au programme du Gouvernement approuvé par l'APN le 27 septembre 2000 sous le thème « Renforcement du développement économique par une stratégie d'accompagnement novatrice, définie et impulsée par l'Etat, pour rendre plus compétitive l'entreprise ».

Dans ce programme, il y était stipulé que, je cite:

La promotion de la qualité s'appuiera sur :

- La formation d'auditeurs qualité internes
- L'aide aux entreprises dans la mise en place d'un système d'assurance qualité
- La mise en œuvre du Programme de développement de la normalisation et de la certification, avec une attention particulière aux aspects de la propriété industrielle

Dans le détail, le Programme pour le développement d'un système national de normalisation qui date de mars 2000 comportait l'énoncé des chapitres suivants :

1. La formation

Le programme vise à développer la formation en direction des personnels des entreprises, des organismes d'étude, de contrôle et d'inspection à travers :

- La formation d'auditeurs qualité certifiés (programme 2002 sur budget de l'Etat et projet ONUDI)
- La mise en place d'une post-graduation spécialisée dédiée à la gestion de la qualité (INPED-Université d'Alger)
- Divers séminaires de sensibilisation.

Une fois le système de management de la qualité mis en place, l'entreprise sollicite un organisme international habilité à fournir la certification ISO. Le montant de la certification est évalué de 100 à 150 millions de centimes dont une partie payable en devises.

2. La sensibilisation et la communication

Cette action a pour objectifs :

- L'amélioration de la qualité des produits et la compétitivité des entreprises
- L'information sur les différents volets de normalisation intégrée à travers la mise en place de trois séminaires régionaux (Oran, Annaba, Ghardaia) sur la qualité, ISO 9000 et 14000, les normes, la propriété industrielle et la métrologie légale en collaboration avec l'ONUDI en 2002

3. Le Prix algérien de la qualité

Ce prix récompense annuellement les entreprises et organismes qui ont œuvré à l'instauration d'une politique qualité.

4. Les normes et les marchés publics

L'objectif de ce travail est de recenser les principales dispositions législatives et réglementaires relatives à la référence aux normes dans les marchés publics.

A travers :

- La révision des textes en vigueur pour l'institution du principe de référence obligatoire aux normes dans les marchés publics
- L'identification et sélection des normes applicables aux marchés publics
- L'homologation des normes sectorielles applicables aux marchés publics
- Un privilège aux produits bénéficiant de la marque de conformité (TEDJ) et les entreprises justifiant la certification de leur système assurance-qualité.

5. Les cours sur la normalisation

- A travers l'introduction d'un cours sur la normalisation dans les programmes d'enseignements techniques et technologiques.

- Une telle action participe à la généralisation de la normalisation et de l'apprentissage d'une démarche scientifique, les formés étant de futurs professionnels et des consommateurs.

- Un comité interministériel a mis en place les programmes pour les divers niveaux sur la base des programmes proposés par l'ISO.

- La mise en œuvre de ces programmes nécessite la prise en charge de la formation de formateurs au profit des ministères formateurs (Education, Formation professionnelle et Enseignement supérieur) ; le lancement de la formation des formateurs est programmé fin 2002.

6. La certification version ISO 9000 et ISO 14000

A travers le lancement fin 2001 de l'opération

accompagnement pour la mise en œuvre de la démarche qualité pour la certification sur fonds du ministère de l'Industrie et des entreprises inscrites au projet ONUDI (04 PME et 02 grandes entreprises).

7. Le partenariat international

A travers :

-Le développement des relations avec les institutions de normalisation maghrébines, africaines, arabes et internationales

-La participation active aux travaux de normalisation de l'ISO.

8. Le label « TEDJ »

C'est la marque d'assurance de conformité aux normes gérée par l'IANOR (Institut algérien de normalisation)

9. Conseil national de normalisation (C.N.N)

Le texte sur la normalisation porte sur :

-Les attributions du conseil national de la normalisation qui « oriente et coordonne les travaux de la normalisation »

-La création de comités d'orientation stratégiques au sein de chaque secteur

-La création de comités techniques

10. La normalisation et l'OMC :

-Le rôle des normes au niveau du commerce international sera de faciliter les échanges

-La normalisation ne peut être utilisée et érigée en tant qu'outil pour l'entrave du commerce international

11. L'accréditation

-L'accréditation garantit la crédibilité et la confiance d'un laboratoire ou d'un organisme certificateur

La mise en œuvre progressive du décret n° 2000-111 du 10.05.2000 relatif au Conseil algérien d'accréditation des organismes et d'évaluation de la conformité

12. Le Programme national de métrologie

Le programme a été présenté et approuvé en Conseil du gouvernement et en Conseil des ministres en août 2001. il tend à :

-Exercer un contrôle rigoureux des relations économiques

-Réhabiliter l'Etat à travers une de ses missions de service public

-Renforcer le dispositif constitutionnel, législatif et réglementaire.

Mais alors, peut-être faut-il revenir sur quelques concepts tels que qualité et système de management de la qualité.

Pour cela, nous allons énumérer quelques généralités pour recentrer notre sujet.

Parler de qualité, c'est aussi et surtout parler de la satisfaction des clients et donc de la conformité du produit réalisé avec les besoins exprimés par ces clients.

La norme ISO 9000 version 2000 définit :

-La qualité comme étant « l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences »

-Le management de la qualité comme « des activités coordonnées permettant d'orienter et contrôler un organisme en matière de qualité »

Ce qui veut dire que la qualité, dans un organisme :

- Se réalise
- Se mesure
- Se maîtrise
- S'assure
- Se manage

Dans une économie dite développée, les systèmes



International
Organization for
Standardization

de management de la qualité sont donc destinés à :

•Garantir la réalisation des produits et/ou services des entreprises en conformité avec les exigences exprimées ,

•Assurer à toutes les parties intéressées que l'organisation de l'entreprise permet d'atteindre les résultats attendus qu'ils soient :

- Techniques
- Economiques
- Sociaux
- Financiers
- Environnementaux

Continuons d'avancer dans la définition des concepts et interrogeons-nous sur l'utilité et la nécessité de la certification dans une économie donnée.

La confiance est le lien nécessaire entre partenaires et particulièrement entre quelques clients et leurs fournisseurs mais comment savoir, avant le premier contrat, si un fournisseur est digne de confiance.

La certification de systèmes de managements est l'un des outils qui permet de donner cette confiance par la mesure de l'organisation des entreprises, par des tiers indépendants appelés « organismes de certification » par référence à des normes internationales.

Apparues en Grande-Bretagne pour la première fois dès 1982, les certifications se sont développées dans le monde ces dernières années de façon intensive.

Quelles ont été et à quoi servent les formes d'aides des pouvoirs publics ?

Les Etats et les partenaires publics n'ont pas pour rôle, a priori, de s'ingérer dans les affaires des entreprises privées mais tous les Etats dans le monde souhaitent que leurs entreprises aient la capacité de s'imposer :

- Sur le marché intérieur ou domestique
- A l'exportation

La certification de systèmes de managements est l'un des outils qui permet de donner cette confiance par la mesure de l'organisation des entreprises, par des tiers indépendants appelés « organismes de certification » par référence à des normes internationales.

pour aider à la création de la plus grande richesse nationale possible qui permettra l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens de la nation.

Ainsi chaque Etat travaille sur le développement des moyens les mieux appropriés pour venir en aide aux entreprises afin de leur permettre de se doter des outils adaptés à la compétition sur les différents marchés accessibles.

Toutefois, ces aides ne doivent pas créer des distorsions concurrentielles qui pourraient être condamnées par les instances internationales (OMC, Banque mondiale) c'est pourquoi lorsque ces aides existent, elles sont ciblées et limitées :

- Dans le temps
- A des zones défavorisées
- A des activités en difficulté
- Pour des incitations particulières

On peut citer à titre d'exemple des systèmes mis en œuvre en France et dans d'autres pays et acceptés par les instances internationales tels que :

•Les fonds d'aide au conseil qui permettent aux petites et moyennes entreprises (PME) de bénéficier de financements pour améliorer leur organisation qualité. Ce fonds est géré dans le cadre des aides européennes qui en garantissent la conformité aux règles communautaires

•La procédure européenne « ADAPT » qui, dans le cadre de partenariats conclus entre des entreprises européennes d'un même secteur économique apporte une aide financière pour des actions collectives de formation, conseil, accompagnement.

•L'aide à l'embauche (par allègement de charges sociales par exemple) de spécialistes tels que :

- Responsable du management de la qualité
- Responsable commercial export
- Spécialiste des contrats internationaux

•La veille technologique, normative, économique et sociale au travers d'instances para publiques telles que les ARIST (Associations de recherche industrielle, scientifique et technique) créées à l'initiative des pouvoirs publics.

•Les salons, foires, colloques, conférences internationaux que les pouvoirs publics peuvent financer pour promouvoir les produits et services de qualité de leur pays dans des pays étrangers où ils souhaitent développer leur présence

•La communication internationale par le développement indispensable de réseaux de télécommunications performants pour valoriser les entreprises d'un pays et leurs produits (téléphone, fax, internet,...)

Ceci nous amène également à aborder un autre point important qui est celui de l'entraide entre entreprises et de ses formes variées.

Les PME/PMI se sentent souvent démunies pour conquérir de nouveaux marchés ou même de nouvelles parts de marché. Leurs regroupements peuvent

permettre de faciliter ces approches en leur donnant plus de poids, de champ d'investigation, de complémentarité de produits ou services, etc.

Les formes que peuvent prendre ces coopérations sont multiples soit :

- Des groupements d'intérêt économique
- Des opérations groupées de formation, conseil
- Des embauches de spécialistes qualité en temps partagé
- Des pactes de commercialisation
- Des associations pour l'export.

Que sont les systèmes de mesure de la normalisation et le management de la qualité ?

Les services offerts par un système de mesure de la normalisation ont pour but d'améliorer la qualité des produits et des services administratifs et organisateurs.

La qualité est une notion subjective qui est mesurable au point de vue :

- Du prix,
- De la quantité produite,
- De la fonctionnalité du produit,
- De la durée d'existence, etc.

La notion de marchés internationaux est sous-tendue par la notion de compétitivité des produits. En effet, le commerce international exige de chaque pays, industrialisé ou pas, de se doter des moyens à même de faire face à la concurrence internationale.

Pour cela, le principal défi demeure, pour n'importe quel pays, de résoudre la double équation suivante :

- Substituer aux produits importés sa propre production ou produits locaux
- Placer des produits compétitifs sur les marchés internationaux

Les bénéficiaires d'un tel système sont d'abord les consommateurs, ensuite tous les secteurs productifs. La politique d'ouverture des marchés nécessite donc l'établissement de système de mesure et de management de la qualité.

Peut-être serait-il même utile de recadrer le débat pour en quelque sorte «démystifier» le concept de qualité ou, à tout le moins le replacer dans un contexte historique et pour ainsi dire l'humaniser. Il nous suffit pour cela de donner quelques références historiques :

• Les normes de qualité existent depuis que l'homme a fabriqué un produit pour répondre à une demande des consommateurs

• Les normes pour les produits existent depuis le

La norme ISO 9001-2000 spécifie les exigences relatives à un système de management de la qualité pour tout organisme qui doit démontrer son aptitude à fournir régulièrement un produit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables et qui visent à accroître la satisfaction des clients.

quinzième siècle

• Les termes de contrôle qualité et d'assurance qualité ne sont pas récents.

• En Chine, on a commencé à parler de normes et de leur mesure du temps de l'empereur Qin Shi vers 259-210 avant JC.

Nous jugerons également utile d'informer le lecteur avisé sur le contenu de la normalisation à travers la présentation des principales normes en usage, leur définition et mode d'utilisation.

Les normes concernent les produits, les méthodes et les services. Elles peuvent être techniques ou générales. Le contenu d'une norme est marqué par les besoins des consommateurs, c'est à dire du marché. L'application des normes, au niveau national, régional ou international, est toujours volontaire. Mais la normalisation est un pas important dans la direction de la protection légale des consommateurs.

On distingue les normes nationales des normes régionales ou internationales. Il y a aussi les normes dites sectorielles qui concernent uniquement les trois plus importants secteurs qui sont :

- Les normes générales
- Les normes électrotechniques
- Les normes pour les télécommunications

Les normes internationales favorisent les activités économiques et la coopération mondiale économique et technique.

Les normes régionales, comme les normes européennes, facilitent la coopération régionale.

Les normes nationales sont établies pour le développement de l'économie d'un pays.

Les normes et lignes directrices internationales de la famille ISO 9000 relatives au management de la

qualité ont acquis une renommée mondiale en tant que base pour la mise en place de systèmes de management de la qualité

L'ISO ou International Standard Organisation (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation dite comité membre de l'ISO.

L'élaboration des normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de participer au comité technique créé à cet effet. Les projets de normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme normes internationales requiert l'approbation de 75% au moins des comités membres votants.

Les trois normes bien connues ISO 9001, ISO 9002 et ISO 9003 ont été intégrées dans la nouvelle norme ISO 9001-2000.

La norme ISO 9001-2000 spécifie les exigences relatives à un système de management de la qualité pour tout organisme qui doit démontrer son aptitude à fournir régulièrement un produit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables et qui visent à accroître la satisfaction des clients.

La norme ISO 9001-2000 a été organisée en une présentation conviviale et emploie des termes qui sont aisément reconnus par tous les secteurs économiques. La norme est utilisée à des fins de certification/enregistrement et à des fins contractuelles par des organismes qui recherchent une reconnaissance de leur système de management de la qualité.

Enfin, et en guise de conclusion à tout ce qui précède, fournissons quelques indications utiles sur les modalités d'application du système de management de la qualité qui sont en quelque sorte le mode d'emploi de la qualité.

L'application d'un système de management de la qualité ISO 9001-2000 requiert:

-L'identification des objectifs qu'on veut atteindre en terme d'objectifs types qui peuvent être les suivants:

- Une efficacité et une rentabilité accrues
- Des produits et services répondant régulièrement aux exigences des clients
- La satisfaction de la clientèle
- Des parts de marché plus grandes
- La conservation de ces parts de marché
- Une communication et un état d'esprit meilleurs dans l'entreprise
- Des coûts moindres et une responsabilité du fait des produits moindre
- Une confiance accrue dans le système de production

-L'identification de l'attente des parties intéressées ou partenaires tels que :

- Les clients
- Les employés
- Les fournisseurs
- Les actionnaires
- La société

Pour conclure, nous avons bien vu à travers tout ce qui précède que la certification et la normalisation sont deux instruments incontournables pour la mise à niveau d'une économie. Il est clair qu'il serait difficile de prétendre à l'exhaustivité en ne consacrant qu'un seul dossier à ces problématiques stratégiques pour l'économie algérienne. C'est pour cette raison que le chantier demeure toujours en cours de construction dans ce domaine qui connaît sans cesse des évolutions rapides. Dans nos prochaines éditions, nous essayerons de braquer les projecteurs sur les autres questions économiques qui devraient nous ouvrir des perspectives prometteuses pour l'économie de demain...

A. S.



Commerce illicite

Anarchie quand tu nous tiens !

En théorie, les activités commerciales sont soumises aux lois qui régissent leur fonctionnement. Ces activités requièrent une étude drastique qui respecte un cahier des charges. Ceci implique: étude préalable, visite sur le terrain, constat des lieux, respect des normes de sécurité et d'évacuation, etc. A l'instar des salles de fêtes ou autre superettes qui activent souvent dans des lieux inappropriés, au détriment des riverains qui triment. Ces activités commerciales bafouent totalement la proximité du voisinage, la collectivité territoriale et le respect de l'environnement urbain.

Par Mounir Chérifa

Il y a des habitations qui sont détournées de leur usage traditionnel à des fins commerciales. Des activités commerciales nécessitant en amont des autorisations qui feraient office de filtre afin d'empêcher tout commerce qui ne sied pas dans le local auquel il est destiné.

Le cas le plus surprenant est l'ouverture d'une superette dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble qui, au demeurant, est régi par les lois de la co-propriété. Pis, le propriétaire de cette superette en question a même effectué des travaux d'extension en intégrant la niche à poubelle de l'immeuble. La question que l'on se pose c'est comment cette superette a pu voir le jour dans un lieu inadéquat si ce n'est la connivence de certains responsables maquignons qui s'adonnent à ce genre de pratiques et en font des affaires ? Ils outrepassent la loi en délivrant des autorisations à tort et à travers. Ces contrevenants leur sauront gré moyennant, le plus souvent, des «reconnaisances financières».



Photo : D. Mentouri

Des permis d'extension sont délivrés en amont mais des visites inopinées sur le terrain en aval sont rarement effectuées. Malheureusement, ces cas ont connu une fin des plus tragiques lors du séisme de mai 2003 où des immeubles se sont effondrés comme des châteaux de cartes notamment à Réghaia. Parce que des travaux d'extension et de transformation ont été effectués aux rez-de-chaussée des immeubles pour ouvrir des commerces faisant fi des murs porteurs et des piliers devant supporter les édifices. L'adage «la fin justifie les moyens» prend tout son sens. Ces pratiques ont fait l'objet d'une relative sévérité de la part des autorités surtout après les conséquences macabres et l'effarement qui s'en sont suivis.

Mais force est de reconnaître que dans notre pays des mesures coercitives sont annoncées de manière ponctuelle. Le suivi à longue échéance n'est pas l'apanage de nos responsables.

Il existe des activités qui, en théorie, requièrent une étude drastique qui respecte un cahier des charges. Ceci impli-

que des visites sur le terrain, un constat des lieux, des normes de sécurité et d'évacuation. Le cas le plus édifiant est celui des salles de fêtes qui ouvrent ça et là «poussant comme des champignons» et activant dans des lieux inappropriés. Aucune norme de sécurité ou d'évacuation n'est alors prise en compte. On les trouve même dans les étages où l'évacuation en cas d'incident est fortement compromise. Pourtant la loi est claire et sans équivoque à cet égard. Mais est-elle pour autant respectée par ceux qui délivrent les autorisations nécessaires ? Cette activité requiert un espace bien défini, de manière à ce que les nuisances n'incommodent pas les riverains. Des parkings devraient être aménagés, une accessibilité devrait être assurée. Ainsi, l'afflux de personnes inhérent à ces fêtes ne devrait pas constituer un blocage systématique des routes. Tous ces critères bafoués ne garantissent pas la tranquillité du citoyen. Des APC délivrent des autorisations d'exploitation sans respecter les normes que doit obéir ladite activité. Ces APC se limitent à

présenter une note aux habitants de cette circonscription que bien entendu personne ne lira et en définitive, n'arrivera pas aux principaux concernés.

L'on est en droit de se poser des questions. Comment les activités commerciales qui s'exercent dans des lieux inadéquats ont pu voir le jour ? N'existe-t-il pas des mesures à même de les contraindre à opérer dans le cadre de la loi ? L'obtention du registre du commerce ne prend pas en charge le lieu où s'effectue l'activité commerciale ? L'APC n'a-t-elle pas un droit de regard sur les locaux qui se situent en son sein ? Pourtant, le maire est le premier magistrat de sa commune.

A l'heure actuelle, le code communal stipule que le maire est en charge de constater l'infraction, ensuite il y a toute une démarche administrative passant par la hiérarchie, notamment par le wali. Une procédure aussi longue que décourageante. Les contrevenants profitent de ces failles pour contourner la loi et commettre des irrégularités. En clair, les «mailles du filet de l'Etat» sont trop perméables. **M. C.**

Vers la réhabilitation de la police communale

Au regard de cette réalité, une police communale sous la houlette des APC est en passe d'être réhabilitée. Comme il en existait auparavant. Ce corps de police aura pour tâche de sillonner les artères des villes à la recherche d'éventuelles infractions relatives à l'urbanisme. L'impunité ne doit plus rester lettre morte. Cette police communale devra verbaliser toute atteinte au patrimoine urbanistique de l'Etat et aux commerces situés dans des lieux inappropriés. Cette police administrative est puisée dans l'effectif de l'ancienne garde communale. Cependant, une formation qui correspond à la tâche qui leur est assignée doit être assurée. La police communale qui est sous l'autorité du maire devra rendre compte des missions de surveillance et de contrôle sur le terrain.

Ainsi, les prérogatives du maire sont élargies en faveur d'une décentralisation effective. Le maire aura ainsi plus de pouvoir décisionnel pour plus de résultats sur le terrain.

En somme, il faut tirer la sonnette d'alarme et mettre le holà à ce climat d'anarchie. Malheureusement, cette fâcheuse tendance est en train de se banaliser.

« Nos villes sont très moches ! Nous avons pourtant un ministère de l'Aménagement du territoire, mais où sont donc les études ? » s'est exclamé une fois M. Bouteflika en parlant de l'état désastreux dans lequel se morfond l'environnement urbain de notre pays. Anarchie, quand tu nous tiens !

M. C.

L'Algérie y perd 500 millions de dinars annuellement

Le piratage du livre, un mal nécessaire ?

Notre pays est classé actuellement parmi les sept premiers pays du monde pratiquant le piratage. Mais que fait-on pour contrecarrer ce phénomène ? Rien ou presque. Et ce n'est pas l'arsenal juridique qui fait défaut.

Par Yanis Younsi

La meilleure façon de rendre service au livre, c'est de le lire. Cette convention générale est admise de tous. Cependant, dans certains cas, l'accès s'avère difficile, voire impossible. Ce fait aiguise alors l'appétit des amateurs du gain facile, les contrefacteurs. Ceux qui favorisent le commerce juteux exercé au détriment du travail confectionné par moult et moult efforts consentis aussi bien par l'auteur (en tant que créateur) que par l'éditeur. Si de par le monde, le phénomène du piratage du livre consiste en le téléchargement des copies à partir des sites Internet, en Algérie, par contre, on n'en n'est pas encore arrivé à cette étape. Chez nous, les contrefacteurs procèdent encore suivant l'opération classique. Celle-ci consiste à scanner carrément le livre et à l'imprimer en centaines, voire en milliers d'exemplaires. Ce phénomène n'est certes qu'à ses débuts, du moins c'est ce que l'on croit. Néanmoins, avec le temps, cela prend des proportions dépassant toutes les estimations. Selon une enquête réalisée par Smaïl M'hand, libraire, éditeur et membre de l'Association des libraires algériens (Aslia), pas moins de 500 titres ont été piratés. Le chiffre s'avère peut-être infime au regard des livres qui sont annuellement édités de par le monde, «*mais ce n'est que la face apparente de l'iceberg*», a souligné M.Smaïl. Ce n'est en effet là que le décompte fait par notre interlocuteur qui a pris à son compte ce travail qu'il a réalisé en sillonnant certaines librairies qui existent sur le territoire national. Pour se rendre compte de l'ampleur de ce phénomène, il n'y a qu'à effectuer une simple opération arithmétique qui plus est à la portée de tout le monde.

Combien gagnent-ils ?

Donc, une simple opération de calcul peut nous éclairer un tant soit peu sur les portées de ce phénomène. Le prix du piratage d'un simple livre de 250 pages revient en moyenne à 100 DA. Le livre, après sa confection, est vendu aux libraires à un prix, disons de 300 DA. Le contrefacteur gagne donc 200 DA pour chaque copie vendue. Multiplions maintenant ce chiffre par 1.000 exemplaires tirés. Ça nous donne 200.000 DA de bénéfice net, soit 20 millions de centimes ; alors que les frais de la confection reviennent deux fois moins chers !

Et dans l'opération que nous venons de faire, nous avons minimisé, car certains livres sont tirés à plus de 20.000 exemplaires ! Pensez aux best seller planétaires du Brésilien Paolo Coelho. L'ensemble de son œuvre, qui compte pas moins de 11 livres, se vend comme des petits pains. A en croire certaines sources, les romans de cet écrivain sont imprimés à plus de 1 million d'exemplaires, rien qu'en Algérie. Dans les librairies, on peut se l'offrir à 250 DA le livre. La belle affaire ! Pensez encore aux œuvres de Amin Malouf, Gabriel Garcia Marquez, ou encore les classiques de la littérature mondiale, à l'instar de Hugo, Stendhal, Shakespeare....

Ces livres piratés, faut-il le souligner, se vendent à un prix 5 fois moins onéreux que ceux proposés en versions originales. Nous citons, en guise d'illustration, le dernier livre de Amin Malouf, *Origines*. En effet, à sa sortie, en

2004, la version originale du livre se vendait à 2.500 DA, alors que la version piratée a été cédée à 400 DA ! Les amateurs du piratage ne s'arrêtent pas à ce stade, puisque même les écrivains algériens éditant à l'étranger sont touchés par ce phénomène. Il convient de citer dans ce sens, les livres des écrivains comme Mouloud Féraoun, Mohamed Dib, Mouloud Mammeri, Kateb Yacine. Citons le roman *Le fils du pauvre* de Féraoun, roman traduit dans plus de quinze langues, le livre est piraté et il se vend dans toutes les librairies d'Algérie. La piètre qualité de l'édition mérite bien qu'on s'y attarde et qu'on s'interroge si ces mercenaires ont pensé à cet écrivain qui s'est donné à fond et sans relâche pour produire une œuvre d'une telle dimension ? La question nous ne l'avons pas posée à nous même, mais à un de ces contrefacteurs, implanté à Béjaïa. «*Je sais bien que Féraoun a souffert pour produire une œuvre pareille, mais le travail que j'ai fait, je l'ai réalisé pour, justement, que cet écrivain soit connu en Algérie* » nous a indiqué ce contrefacteur qui préfère garder l'anonymat. «*Pour cela c'est bien. Mais savez vous que vous volez les droits de cet auteur ?* » lui a-t-on fait savoir. «*La loi ne me l'interdit pas* », confirme-t-il. Comment ? «*La loi stipule que, passés 25 ans du décès de l'écrivain, ses œuvres tomberont dans le domaine public* » a-t-il affirmé. Néanmoins, il faut savoir que cette loi a été amendée, et la durée est portée à 50 ans, après le décès de l'auteur.

A qui incombe la responsabilité ?

Cette situation nous amène à nous interroger sur la responsabilité des uns et des autres. L'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), le principal organisme chargé de contrecarrer ce phénomène, avoue son impuissance à venir à bout de ces «*barrons* » de la contrefaçon. Avec ses 45 agents chargés de lutter contre ce fléau sur le territoire national, l'ONDA semble avoir déposé les armes depuis bien longtemps. Et puis ce n'est pas seulement le livre qui est grignoté par ce fléau, mais l'ensemble de l'œuvre intellectuelle, artistique, et industrielle. Les éditeurs algériens, de leur côté, à part quelques-uns qui tirent d'ores et déjà la sonnette d'alarme, diminuent l'effet de ce phénomène qui, au fil des années prendra des proportions alarmantes. Le chargé de la communication aux éditions *Chihab*, M.Abdallah Benadouda avertit : «*Il est vrai que, pour l'instant, il n'y a que les éditeurs étrangers qui sont touchés, mais si on ne fait rien pour contrecarrer ce fléau, nous finiront, nous aussi, par subir les conséquences désastreuses qui ne seront que la suite directe de la laisser-aller*». Notre interlocuteur insiste, en outre, sur le fait que ceux qui pratiquent la contrefaçon sont des professionnels même du livre. «*Néanmoins, poursuit-il, ils évitent de pirater les livres dont nous détenons les droits de la réédition parce qu'ils savent pertinemment que nous les poursuivrons en justice. Donc les*

seuls perdants dans cette affaire, du moins pour le moment, ce sont les éditeurs étrangers» constate Benadouda. Les libraires, de leurs cotés, rejettent la balle dans le camp des éditeurs. «*Nous ne pouvons rien faire tant que les éditeurs, pâtissant de ce phénomène, ne feront rien pour arrêter ce vol*» souligne la présidente de l'Association des libraires algériens (Aslia), Mme Fatiha Soual. «*En tant que présidente de Aslia, je ne peux pas défendre les étrangers, et je n'ai aucun droit d'interdire aux libraires de vendre des livres piratés tant que les principaux concernés (les éditeurs, Ndlr) ne se manifestent pas* ». Tout en regrettant et dénonçant les effets néfastes du phénomène, notre interlocutrice soutient néanmoins que le piratage du livre «*est un mal nécessaire*».

Le piratage, un mal nécessaire ?

«*C'est un mal nécessaire dans la mesure où le lecteur algérien, devant la cherté du livre, trouvera son compte et pourra de ce fait, étancher sa soif de lecture*» souligne la présidente de l'Association des libraires algériens. Il faut noter par ailleurs que l'Etat algérien a, et pour longtemps, soutenu financièrement l'industrie du livre. Cette subvention a duré jusqu'en 1986. Et à partir de cette année, l'Etat a délaissé ce secteur. Comme une personne tributaire de l'appui de ses parents, le lecteur algérien s'est rendu compte, du jour au lendemain, que l'accès au livre ne lui est pas une sinécure. Les prix flambent. Le livre devient un produit qu'on ne peut acquérir sans sacrifier quelque chose de soi-même. Et il ne faut surtout pas oublier que l'époque pendant laquelle l'Etat a arrêté de subventionner la confection du livre coïncidait avec le choc pétrolier. Le pays s'est surpris soudainement en pleine chute, ou comme un Lucifer dans un bénitier. La catastrophe économique qu'a subie de plein fouet le pays a atteint un tel point que l'ensemble des secteurs ont été touchés. Le livre n'est pas du reste dans cette affaire. Et c'est à partir de cette époque-même que les Algériens commencent, petit à petit, à se détourner du livre. Puis actuellement, on voit tous où en est la situation. A-t-on le droit maintenant de parler de lecture ? Certains croient dur comme fer que le rétablissement de la situation n'est pas pour demain. Selon les observateurs, l'Etat ferme les yeux sur le piratage du livre pour justement permettre au lecteur algérien de «*se cultiver* ». Mais cette thèse est vite battue en brèche, notamment lorsqu'on apprend que l'une des conditions imposées à l'Algérie pour son adhésion à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) est d'éradiquer, un tant soit peu, le phénomène du piratage. D'autant plus que notre pays est classé actuellement parmi les sept premiers pays au monde à pratiquer le piratage. Mais que fait-on pour contrecarrer ce phénomène ?

Rien ou presque. Et ce n'est pas l'arsenal juridique qui fait défaut. En effet, l'article 151 de l'ordonnance du 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteurs et droits voisins stipule que : «*Est coupable de délit de contrefaçon qui-conque : reproduit une œuvre ou prestation par quelque procédé que ce soit sous forme d'exemplaires contrefaits ; importe ou exporte des exemplaires contrefaits d'une œuvre ou prestation ; vend des exemplaires contrefaits d'une œuvre ou prestation ; loue ou met en circulation des exemplaires contrefaits d'une œuvre ou prestation* ». Dans l'article 153, il est souligné que : «*Le coupable du délit de contrefaçon... est puni d'un emprisonnement de six (06) mois à trois (03) ans et d'une amende de cinq mille (500.000,00 DA) à un million (1000.000,00 DA), que la publication ait lieu en Algérie ou à l'étranger*». Et en cas de récidive, la peine sera doublée. Il est vrai maintenant que nous disposons de toutes les mesures pénales nécessaires, mais ce qui manque néanmoins, c'est leur application. Et c'est le plus grand mal qui frappe le pays, y compris dans les choses les plus élémentaires. La preuve, si besoin est, en est dans le fait que la contrefaçon coûte annuellement à l'Etat plus de 500 millions de dinars. Il est tant de bouger, d'autant que l'Algérie est devenue un véritable paradis de la contrefaçon. Et le piratage des chaînes de télévision n'est que la face apparente du problème.

Y. Y.

Une simple opération de calcul peut nous éclairer, un tant soit peu, sur les portées de ce phénomène. Le prix du piratage d'un simple livre de 250 pages revient en moyenne à 100 DA. Le livre, après sa confection, est vendu aux libraires à un prix, disons de 300 DA. Le contrefacteur gagne donc 200 DA pour chaque copie vendue. Multiplions maintenant ce chiffre par 1.000 exemplaires tirés. Ça nous donne 200.000 DA de bénéfice net, soit 20 millions de centimes ; alors que les frais de la confection reviennent deux fois moins chers !

Marketing

Les dessous des produits et saveurs de l'année

Qui ne connaît pas les Produits de l'année ou les Saveurs de l'année ? Impossible de les rater : leurs logos sont présents sur des dizaines de produits dans les rayons des grandes surfaces.

Résultat : la notoriété spontanée des premiers s'élève à 92% chez la ménagère de moins de 50 ans, celles des secondes à 80% chez les 25-35 ans. Derrière ces deux labels, deux sociétés. Mais un même modèle économique et surtout un même succès. Management Europe Meeting (MEM), créateur et exploitant des Produits de l'année, et Monadia, inventeur des Saveurs de l'année, réalisent toutes deux de substantiels bénéfices depuis leur création il y a vingt ans pour la première, dix ans pour la seconde. La recette ? Un système où tout le monde est gagnant, y compris les perdants des concours.

Voici comment :

Une recette infallible où tout le monde est gagnant

Les Produits de l'année et les Saveurs de l'année utilisent à peu de choses près la même recette. Toutes les sociétés doivent payer un prix forfaitaire pour chaque produit qu'elles veulent faire participer au concours. Ce dernier est ouvert au plus grand nombre : 650 produits retenus pour les Saveurs de l'année en 2006, 400 par an en moyenne pour les Produits de l'année.

Si Monadia, inventeur des Saveurs de l'année, ne pratique aucune sélection, ce n'est pas le cas de MEM, gérant des Produits de l'année. Un "comité de parrainage et d'éthique", composé de personnalités du monde du marketing et de l'alimentaire, écrème environ 30 % des 600 produits candidats, notamment en fonction de leur apport innovant. Surtout, les produits retenus doivent déjà être disponibles dans les grands réseaux de distribution, mais pas depuis plus de six mois. Une condition qui écarte de facto les petits producteurs.

Un seul produit dans une catégorie

Pour concourir, chaque industriel paye une somme forfaitaire pour chacun de ses produits candidats : 3.000 euros pour les Produits de l'année, 1.400 pour les Saveurs.

Ensuite commence le concours proprement dit. MEM envoie un catalogue-papier à 10.000 foyers,



soit 22.000 personnes, chargées de désigner leurs produits préférés, sans forcément les avoir testés, dans une cinquantaine de catégories. En moyenne, une catégorie comporte trois produits, deux au minimum, six au maximum. Il n'est pas rare d'avoir deux fois la même marque représentée dans une catégorie, même si seuls trois produits concourent. Pour MEM, les coûts sont donc limités.

L'opération est plus onéreuse pour Monadia qui organise de véritables tests dans seize laboratoires. Quelque 120 personnes goûtent et notent chaque produit. Les catégories y sont beaucoup plus nombreuses : 171 en 2006, pour 650 produits. Et des catégories peuvent ne comporter qu'un seul produit ! Il lui suffit alors d'obtenir la note de 7 sur 10 pour être élu Saveur de l'année.

Derrière ces deux labels, deux sociétés. Mais un même modèle économique et surtout un même succès. La recette ? Un système où tout le monde est gagnant, y compris les perdants des concours.

Une fois élues, les marques n'ont plus qu'à mettre de nouveau la main à la poche pour pouvoir apposer les logos sur leurs produits pendant un an : 15.000 euros pour les Produits de l'année, 9.900 euros pour les Saveurs de l'année. Une somme modeste quand on sait qu'un logo Produit de l'année entraîne une progression des ventes de 10 à 60 %. La récompense ne se contente pas de séduire les consommateurs : elle attire les bonnes grâces des distributeurs qui les placent plus volontiers en avant. Les producteurs y gagnent en pouvoir de négociation.

Mais le véritable ingrédient du succès des Produits et des Saveurs réside autre part. MEM et Monadia ont réussi l'exploit de récompenser même les perdants : tous reçoivent une conséquente étude de qualité, réalisée à partir de questionnaires remis aux consommateurs. Ce qui n'aura coûté au final que 1.400 ou 3.000 euros aux industriels... Rien d'étonnant, dans ce cas, à ce que le taux de fidélité des clients de MEM comme de Monadia dépasse les 90%. Christian Le Bret, le fondateur de MEM, se félicite même de n'avoir "jamais eu un impayé". Malin, il a de plus négocié avec l'institut TNS, associé à l'opération, de ne payer l'étude qu'au prix coûtant, soit seulement 70.000 euros environ.

Deux patrons une philosophie

Christian Le Bret, fondateur des Produits de l'année (Management Europe Meeting) et Willy Mansion, son alter ego des Saveurs de l'année (Monadia), sont tous deux propriétaires à 100% de leurs sociétés.

Christian Le Bret Produits de l'année

Christian Le Bret, 56 ans, est issu du marketing, qu'il a enseigné à l'ESSEC.

Pourquoi s'est-il lancé dans les Produits de l'année il y a 20 ans ? "Au départ, c'est une histoire militante. Je voyais les professionnels s'autocongratuler en s'octroyant de nombreux prix entre eux. La seule personne à qui l'on ne demandait rien, c'était le consommateur, parce qu'il a la caractéristique de ne pas toujours faire ce que l'on veut. J'ai donc pris le risque d'élargir la consultation." La première année, seules une vingtaine de produits concourent. Le gagnant : Pur soupe, de Liebig. Ce n'est qu'au bout de cinq ans que Christian Le Bret fait des Produits de l'année son métier à part entière. Avec bonheur, dit-il. Quant au concurrent Monadia, il en parle dans une allusion : "Je me méfie terriblement des tests en laboratoires". Pour le futur, outre l'internationalisation des Produits, Christian Le Bret lance un magazine de testing. Distribué gratuitement à des consommateurs ciblés, il concernera tour à tour les produits de beauté, l'alimentaire, la mode, la déco ou encore le jardinage. Le salaire de Christian Le Bret : 100.000 euros par an.



Willy Mansion Saveurs de l'année

Willy Mansion, 39 ans, a consacré sa carrière au goût. Ancien chef de rang, maître d'hôtel, restaurateur, il a créé les Saveurs de l'année en 1997. "C'est après une visite au Salon

international de l'alimentation (SIAL), où une grosse communication sur le goût était faite, que j'ai décidé de lancer les Saveurs de l'année." Son objectif : "J'essaye de mettre en place une nouvelle qualité : la qualité consommateur. Nous devons faire en sorte qu'elle devienne parfaitement légitime. Tout comme Christian Le Bret, il dit vouloir "faire en sorte qu'un autre éclairage que celui des experts compte. Nous voulons du vécu, du ressenti". Sa réussite, il l'explique ainsi : "Nous aimons les produits, nous sommes là pour les valoriser, c'est à cela que nous devons notre succès auprès des industriels." Face aux Produits de l'année, il aime rappeler qu'en 2005, "nous avons eu 27 campagnes télé sur des Saveurs de l'année, contre quatre pour des Produits de l'année alimentaire". Chantre du goût, Willy Mansion n'en a pas moins lancé parallèlement aux Saveurs de l'année, les Trophées de la maison il y a 5 ans et les Victoires de la beauté il y a trois ans.



Grille muette N° 03

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1)Périodes de la naissance à la puberté - Exprime l'indifférence
 2)Pronom personnel - Trompe avec complaisance 3)Unité de mesure de température - Colères
 4)Cordonnets tressés - Dans la rose des vents 5)Gémissements
 6)Qui forme un tout
 7)Masturbation 8)Personne stupide - Strontium - Année lumière
 9)Publie - Caractère de ce qui est aigu 10)Grand couturier français - Unis par intérêt - En les
 11)Introduisit de nouveau - Fruit comestible 12)Voyelles doubles - Absence de fioritures - Infinitif

Verticalement :

1)Ouvrage spécifique du domaine du savoir 2)Héros du déluge - Prénom féminin
 3)Accident mortel dû à la foudre 4)Très lent - Carbonate de sodium hydraté naturel
 5)Caractère de ce qui est inné - Eu égard à 6)Motif, raison - Pronom personnel - Garçon d'écurie
 7)Solution de chlorure de sodium - Bradype 8)Adjectif possessif - Atteint par la sénescence
 9)Bismuth - Conjonction - Futée 10)Tube de verre gradué
 11)Risqués - Singe d'Amérique du Sud 12)Parties charnues du corps humain - Faire tort

Solution de la Grille muette N°02

DRAMATISANTE-EOCENE*IRIS*
 TUC*EXISTAIS-OEILLADES*NA-
 U*S*ASE**HAL-RIENS*ANS*NI-
 NO*ETOLE*A*N-SSAIM*GANTE-
 M*ONCOLOGUES-EESTI*ACES**
 NUI*TIREE*MA-TEE*ERE*SANS

Entrecroisés N° 03

Mots de 2 lettres

AI
DU
EN
IL
OP
OR
US

Mots de 3 lettres

AIS
ARA
ARC
ATP
CLE
DUO
FYN
IDA
ILE
LEE
LES
LEU
LYS
NET
ODE
ONC
OSE
PAL
VIE

Mots de 4 lettres

ALEA
CRUE
EPÉE
ESSE
GREC
HEDE
ISBA
LESE
TOGE

Mots de 5 lettres

DIVIN
ESSAI
EVASE
FAENA
FREMI
GIFLE
GUIDA
HINDI
INTER
MANAS
MELEE
NAHUM
POELE
RECTA
SELFS
SURGI

Mots de 6 lettres

ALONSO
EPREND
EVECHE
MELENA
MURENE
MURIDE
SESAME

Mots de 7 lettres

CECITES
GAGEANT
GIFFARD
RARETES
SOLFEGE

Mots de 8 lettres

LEDUCTHO
TARIFERA

Mots de 9 lettres

NAPPERONS
RELATERAI

Mots de 10 lettres

HALOGENEES
INDIFFERER
RONGEAIENT
UNILATERAL

Mots de 11 lettres

FLAMINGANTE
RESSOUDEMAS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1				■	■	■									■
2											■				
3				■	■			■						■	
4			■						■						■
5						■						■			■
6	■									■		■			
7							■								
8	■											■			
9								■		■					
10				■										■	
11		■				■	■				■				
12		■							■				■		
13						■									■
14												■			
15			■					■		■		■			